



# Guide de réintégration au Sénégal du migrant/de la migrante de retour d'Allemagne

**Bienvenue chez toi !**

Publié par :

**Publié par :**  
Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société  
Bonn et Eschborn, Allemagne

Programme Migration pour le Développement  
Rond Point Almadies  
Immeuble FBN Bank – 5<sup>ième</sup> Etage  
B.P. 3869 Dakar – Sénégal  
T: +221 33 869 88 75

E: [senegalo-allemand@giz.de](mailto:senegalo-allemand@giz.de)  
I: [www.startfinder.de](http://www.startfinder.de)

**Désignation du programme :**  
Programme Migration pour le Développement

**Direction :**  
Abdourakhmane WANE, Dakar

**Conseil technique :**  
Méria DIABIRA

**Conception :**  
Green Eyez Design, SARL

**Crédits illustrations :**  
Amidou BADJI

**Renvois et liens :**

La présente publication comporte des liens ou renvois vers des sites Internet externes. Les contenus des sites externes liés relèvent de la responsabilité des fournisseurs ou hébergeurs de ces sites. Lors du premier référencement, la GIZ a vérifié si le contenu de tiers n'était pas de nature à entraîner une responsabilité civile ou pénale. Cependant, il ne saurait être raisonnablement envisagé de procéder à un contrôle permanent du contenu des sites liés en l'absence d'indices concrets de violation du droit. Si la GIZ constate ou si on lui signale qu'une offre externe pour laquelle elle a mis un lien à disposition soulève une responsabilité civile ou pénale, le lien correspondant sera immédiatement supprimé. La GIZ se démarque expressément de tels contenus.

**Matériel cartographique :**

Les représentations cartographiques ne servent qu'à des fins d'information et n'ont pas valeur de reconnaissance juridique de frontières ou de régions. La GIZ n'assume aucune garantie en ce qui concerne l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité du matériel cartographique mis à disposition. Toute responsabilité concernant des dommages ayant été provoqués, de façon directe ou indirecte, par leur utilisation est exclue.

Ce Guide de réintégration du migrant/de la migrante d'Allemagne a été réalisé pour le compte du Programme Migration pour le Développement de la GIZ. Son contenu relève de l'unique responsabilité du consultant et ne peut, d'aucune façon, être considéré comme reflétant les vues et les positions de la GIZ.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée dans certaines phrases afin d'alléger le document et de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire. À chaque fois que cela a été possible, nous avons opté pour une écriture inclusive car ce guide s'adresse aux migrantes et migrants de retour.

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Dakar, Juin 2020

# **Guide de réintégration au Sénégal du migrant/de la migrante de retour d'Allemagne**

**Bienvenue chez toi !**





# SOMMAIRE



## PREMIÈRE PARTIE

### PRÉPARATION DU RETOUR : ENCORE EN ALLEMAGNE ET BIENTÔT AU SÉNÉGAL

1.1. Pourquoi retourner ?	15
1.2. Comment me préparer à rentrer au Sénégal pendant mon séjour en Allemagne ?	15
1.3. Des réponses aux questions qu'on peut légitimement se poser avant le retour	15
1.3.1. Si je rentre au Sénégal, est-ce que je perds mon droit de revenir en Allemagne ?	15
1.3.2. Pourquoi c'est utile de passer par l'ambassade/le consulat du Sénégal ?	17
1.3.3. Protection juridique ? Comment est-ce que je peux en bénéficier ?	17
1.4. Qu'est-ce qui m'attend au Sénégal ?	18
1.5. Si je veux rentrer au Sénégal et que je suis encore en Allemagne, existe-il des programmes qui peuvent soutenir mon retour volontaire ?	18
1.5.1. REAG/GARP (Programme de rapatriement bénéficiant de l'aide du gouvernement)	19
1.5.2. ERRIN (« European Return and Reintegration Network »)	19
1.5.3. Liens et contacts utiles	20
1.6. J'ai une idée de projet au Sénégal. Est-ce que je peux avoir du soutien en Allemagne ?	21
1.7. Actions préparatoires à la réintégration	23
1.8. Est-ce que je dois parler de mon retour et de mon projet à ma famille au pays ?	23
1.9. Est-ce que je peux ramener des marchandises et de l'argent au Sénégal ?	24
1.10. Quelles marchandises ai-je le droit de faire rentrer au Sénégal sans payer de droits ou de taxes ?	24

**Si tu décides de retourner définitivement au Sénégal et par la même occasion de déménager tes effets personnels, tu as besoin d'obtenir un certificat de déménagement auprès de l'ambassade ou des consulats du Sénégal en Allemagne.**



## DEUXIÈME PARTIE

### UNE FOIS DE RETOUR, TROUVER SA PLACE AU SÉNÉGAL

2.1. T'adresser avant tout au Centre sénégalo-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration	27
2.2. Vaincre l'angoisse et dominer la peur du retour : références pour le soutien psychologique	27
2.3. Trouver du travail et obtenir un emploi salarié	29
2.4. Cultiver l'auto-emploi : créer ta propre entreprise ou ta coopérative	29
2.5. Un projet : en avoir en tête, en élaborer ou en faire faire ?	29
2.6. Domaines et secteurs porteurs de l'économie sénégalaise	33
2.7. Suis-je prêt à créer une entreprise au Sénégal ? En ai-je les moyens ? Comment faire ?	35
2.8. Procédures pour créer ton entreprise	38
2.9. Où et comment trouver des financements ?	40
2.9.1. Mécanismes et dispositifs d'appui	41
2.9.2. Les acteurs du secteur privé et prestataires de services pouvant t'appuyer	50



## TROISIÈME PARTIE

### ASSURER TON ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET JOUER UN RÔLE DANS TA COMMUNAUTÉ



- |   |    |
|---|----|
| 3.1. Cultiver le civisme pour inspirer autour de toi un comportement responsable  | 53 |
| 3.2. Trouver un logement et/ou construire ta maison   | 53 |
| 3.3. Bénéficier du système de protection sociale avec ta famille  | 53 |
| 3.4. S'insérer dans le processus de développement   | 55 |
| 3.5. S'investir dans le social : une autre manière de te rendre utile pour ta communauté et de contribuer au développement du Sénégal | 56 |

Tu es capable de réussir ton retour !



## ANNEXES

- |                              |    |
|------------------------------|----|
| Ressources et adresse utiles | 59 |
| Notes personnelles           | 63 |

## LISTE DES ENCADRÉS

---

Encadré 01	« Perspectives dans les pays d'origine », un programme de la coopération allemande qui apporte un soutien au retour et à la réintégration.	11
Encadré 02	Qu'est-ce que le Coffret cuisine ?	12
Encadré 03	Où trouver l'Ambassade du Sénégal en Allemagne	18
Encadré 04	Demander un certificat de déménagement en cas de retour définitif	25
Encadré 05	Pour contacter le Centre sénégal-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration	27
Encadré 06	Structures d'appui psychosocial	28
Encadré 07	Comment trouver un emploi salarié au Sénégal ?	30
Encadré 08	Canevas des projets soumis au Fonds d'appui aux Sénégalais de l'Extérieur (FAISE)	32
Encadré 09	Secteurs porteurs dans l'économie sénégalaise en 2018	34
Encadré 10	Contacts pour la création d'entreprise	36
Encadré 11	Page web de l'espace « Diaspora » de l'APIX	38
Encadré 12	Obtenir un prêt immobilier	53
Encadré 13	Je souhaiterais construire une maison pour ma famille. Comment est-ce que je peux obtenir un terrain?	54
Encadré 14	Je voudrais prendre ma retraite au Sénégal	55
Encadré 15	Mobiliser les opportunités offertes par la coopération décentralisée allemande	56

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 01	Liste des opportunités de formation en Allemagne	22
Tableau 02	Fiche d'élaboration de projet	31
Tableau 03	Opportunités d'investissement dans les 14 régions du Sénégal	33
Tableau 04	Avantages et inconvénients des modèles d'entreprise	37
Tableau 05	Processus de création d'une entreprise ou coopérative	39
Tableau 06	Structures d'appui technique ou financier	40
Tableau 07	Opportunités disponibles au Fonds d'Appui aux Initiatives des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE)	41
Tableau 08	Autres organisations et dispositifs d'appui de l'État que tu peux solliciter	42
Tableau 09	Dispositifs d'appui dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale	44
Tableau 10	Structures de la société civile actives dans l'appui aux migrants/es de retour	47



Jom mooy dém waaye fulay nibissi

**Le courage t'amène à partir  
mais c'est le caractère qui  
te fera retourner**

## CERNER QUELQUES NOTIONS DE BASE





## POURQUOI UN GUIDE DE RÉINTÉGRATION AU SÉNÉGAL DU/DE LA MIGRANT/E DE RETOUR D'ALLEMAGNE ?

Prendre la décision du retour n'est jamais une chose aisée; la réintégration sociale et la réinsertion professionnelle sont souvent des parcours parsemés d'embûches. Durant son séjour à l'étranger, son pays a connu des mutations dans différents domaines mais le/la migrant/e lui aussi a changé du fait d'avoir vécu dans un environnement socioculturel différent et d'avoir été exposé à des normes, valeurs et à une culture organisationnelle différentes de celles de son pays d'origine.

La réussite du projet de retour est fortement tributaire du niveau de préparation du processus de retour.

Celle-ci est fortement dépendante de la somme d'informations disponibles et aptes à renseigner le/la migrant/e de retour sur l'ensemble des mécanismes, structures, dispositifs et acteurs pouvant être utiles pour son retour. L'information est une donnée capitale dans ce processus. Connaître les possibilités d'appui existant en Allemagne ainsi que les conditions d'accès aux opportunités du Sénégal (marché du travail, conditions de création d'entreprise et d'accès au financement) est d'une précieuse utilité dans le processus de réintégration du/de la migrant/e de retour.

### ENCADRÉ 1.

**« PERSPECTIVES DANS LES PAYS D'ORIGINE », UN PROGRAMME DE LA COOPÉRATION ALLEMANDE QUI APPORTE UN SOUTIEN AU RETOUR ET À LA RÉINTÉGRATION.**

Le Programme « Perspectives dans les pays d'origine » est financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la Coopération technique allemande (GIZ) pour créer des perspectives et des opportunités en faveur des migrant(e)s de retour, de la population locale et des personnes déplacées. Au Sénégal, il est composé d'un projet global (Programme Migration pour le Développement, PMD) et de projets bilatéraux tels que « Réussir au Sénégal » et le Programme d'Enseignement supérieur pour les Énergies renouvelables et l'Efficacité énergétique (PESEREE). Il a à son actif plusieurs initiatives pour mieux impulser et consolider la contribution des migrants sénégalais en Allemagne : information sur les dispositifs et mécanismes d'appui aux migrants de retour, appui à la création d'une association des migrants de retour et leur mise en réseau, créations d'entreprise, étude sur les opportunités de formation professionnelle, etc.



Une des grandes réalisations du PMD est certainement la création du *Centre sénégal-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration* qui est installé au siège de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ). Ce centre fournit des informations et donne des conseils aux migrants candidats au retour ou de retour pour réussir leur réintégration. Pour plus de détails, consulter :

🌐 <https://www.giz.de/en/worldwide/62318.html>

🌐 <https://www.startfinder.de/fr/trouver-des-possibilites>

## ENCADRÉ 2.

## QU'EST-CE QUE LE COFFRET CUISINE ?



On peut distinguer différents moments concernant le retour : avant, pendant et après. À ces périodes correspondent des états psychologiques ressentis et/ou vécus sur les difficultés et sur ses sentiments de motivation, des aspirations (idées de projets et espoirs de réintégration) et des réalisations. Espérer que les réalisations soient un franc succès, c'est (se) donner les moyens d'y arriver grâce à des conseils judicieux sur les erreurs à éviter et les succès à valoriser. Le présent guide s'attèle à cela.

Ce *coffret cuisine* dresse l'inventaire de l'ensemble des ressources et mécanismes mis à la disposition d'un/e Sénégalais/e établi/e en Allemagne et qui voudrait rentrer au Sénégal. Il se présente alors sous la forme d'une présentation didactique sur les différentes questions liées au retour en mettant d'abord l'accent sur le comment, c'est à dire sur les défis à relever, les opportunités à saisir, les structures et dispositifs à solliciter pour réussir son retour.

L'ambition première de ce coffret cuisine est informative. En effet, il faut une meilleure connaissance du pays pour accepter de revenir et savoir y développer une activité. Comment rentrer et pour faire quoi ensuite ? Ces deux questions peuvent résumer ce guide. Le coffret s'adresse à toutes catégories de

migrants, quel que soit l'âge, le sexe, la qualification, le statut administratif en Allemagne, le niveau de scolarisation, le nombre d'années de présence en Allemagne, la nature des liens maintenus au Sénégal, le nombre d'années au Sénégal, etc.

Comme pour réussir un bon « *thiebu dieun* », il faut avoir les ingrédients nécessaires et disposer de talents culinaires appréciables, réussir son retour suppose, de disposer des informations les plus pertinentes sur ce qui nous attend, le tout adossé à une forte motivation qui aidera à traverser les moments difficiles et à ne pas se décourager. En tant que migrant/e, tu as été résilient/e, ce qui t'a permis de braver les incertitudes, de t'adapter à une nouvelle culture, de trouver tes marques dans une nouvelle culture, ces forces en toi seront encore sollicitées pour retrouver tes repères dans la société sénégalaise et pour t'y épanouir de nouveau.

La méthodologie a été choisie pour s'adapter à un public large aux caractéristiques diversifiées : conseils personnalisés, tutoiement du lecteur, utilisation d'un « *français simple et accessible, mise en page attractive, écriture inclusive, indication des contacts utiles et des coordonnées des structures d'appui* ».



En matière de réintégration, les mécanismes et dispositifs d'appui existants ont souvent plusieurs finalités : l'information et l'orientation, l'accompagnement psychosocial, les formations techniques et le renforcement des capacités, les financements et les aides au démarrage d'activités économiques, le réseautage, le montage de projets, l'obtention de garanties, etc. Ces outils concourent à permettre au/à la migrant/e de retour de réussir sa réinsertion professionnelle et de juguler les difficultés pouvant survenir au cours de sa réintégration sociale.

La bonne préparation du retour est une condition indispensable à un retour réussi. Cela exige des connaissances sur l'environnement des affaires, sur la manière de faire des affaires (créer un GIE, une entreprise, monter un dossier de demande de financement, comment soumissionner à un marché public, etc.), sur la politique socioéconomique et l'organisation administrative au Sénégal. Elle requiert également de connaître le marché du travail (secteurs en demande, les qualifications exigées, comment valoriser l'expérience professionnelle

acquise à l'étranger, etc.) et comment s'y réinsérer. Il faut le reconnaître : trouver un emploi, disposer d'une qualification et savoir vendre ses compétences sont partout nécessaires. A ce titre, il faut identifier les créneaux porteurs, les territoires attractifs, les taux préférentiels, etc. De manière basique, il convient pour le/la migrant/e de se connaître et réduire les zones d'incertitude.

Ce guide vient répondre à l'objectif de fournir au/à la migrant/e en Allemagne désireux/se de rentrer au Sénégal, des informations détaillées actuelles et ciblées sur comment réussir son retour. Il se présente comme un document de référence pour la réintégration du/de la migrant/e sénégalais/e en Allemagne. Plus spécifiquement, c'est un recueil de toutes les informations pertinentes pour la préparation au retour du/de la migrant/e d'Allemagne en recensant tous les dispositifs existants et opérationnels au Sénégal qui facilitent la réinsertion économique et sociale du migrant/de la migrante qui rentre d'Allemagne.

## BON RETOUR !





PREMIÈRE PARTIE

**PRÉPARATION DU RETOUR :  
ENCORE EN ALLEMAGNE ET  
BIENTÔT AU SÉNÉGAL**



## 1.1. POURQUOI RETOURNER ?

### Envie de rentrer au Sénégal ?

Peut-être... :

- Ton contrat de travail est bientôt fini ;
- Tu as fini tes études en Allemagne ;
- Tu veux retourner en famille ;
- Ta demande d'asile est rejetée ;
- Tu es confronté/e à des difficultés en Allemagne et tu veux donner une nouvelle orientation à ta vie ;
- Tu veux profiter des nouvelles opportunités économiques disponibles au Sénégal ;
- Tu t'es retrouvé dans une situation désagréable en Allemagne ;
- Tu as trop duré en Allemagne et tu souhaites rentrer au Sénégal ; Etc.

Il y a mille et une raisons pour un retour au bercail. Chaque migrant/e a ses motivations et ses raisons.

→ **Si le moment est venu pour ton retour, tu dois bien te préparer !**

→ **Waajal bu baax!**

## 1.2. COMMENT ME PRÉPARER À RENTRER AU SÉNÉGAL PENDANT MON SÉJOUR EN ALLEMAGNE ?

Avant même ton départ en Allemagne et pendant ton séjour là-bas, il est important que tu penses à ton éventuel retour au pays. Tu peux déjà penser à la manière d'utiliser l'argent gagné en Allemagne : création d'entreprise, placement de l'épargne, construction d'une maison, investissement dans l'éducation de tes enfants, soutien pour ta famille ou pour ta communauté... Tu peux aussi avoir une idée de projet commun avec d'autres personnes, comme, par exemple, des migrants/es venant de la même localité que toi. Si tu as une idée, demande de l'aide pour rédiger ton projet, te former, connaître les démarches administratives, chercher des financements, trouver des partenaires d'affaires, etc.

Tu peux trouver en Allemagne beaucoup d'organismes qui ont les capacités et l'expérience pour te conseiller et t'aider à créer ton ou tes projets de retour au pays. Tu peux rencontrer les consulats et l'ambassade du Sénégal en Allemagne, les associations de Sénégalais en Allemagne, les ONG de soutien aux migrants, d'autres structures s'activant dans l'aide au retour.

**Certains contacts se trouvent tout au long et à la fin de ce Guide : N'HÉSITE PAS ! APPELLE-LES !**

Il est très important que tu sois bien informé/e et bien renseigné/e pour bien préparer ton retour au Sénégal.

## 1.3. DES RÉPONSES AUX QUESTIONS QU'ON PEUT LÉGITIMEMENT SE POSER AVANT LE RETOUR

### 1.3.1. Si je rentre au Sénégal, est-ce que je perds mon droit de revenir en Allemagne ?

**Tout dépend de ton statut :**

→ **Titre de séjour (Aufenthaltserlaubnis)**

Si tu as un *titre de séjour (Aufenthaltserlaubnis)*, tu peux le maintenir si, au cours d'une année, tu résides hors d'Allemagne de manière continue pendant moins de six mois.

Un délai plus long peut être accordé sur demande si ton séjour hors d'Allemagne sert les intérêts de la République fédérale d'Allemagne. C'est le cas par exemple :

- pour un séjour comme coopérant/e ;
- en tant que membre de la famille d'un diplomate allemand à l'étranger ;
- en tant qu'étudiant/e dans une université locale selon § 16 (de la loi relative au séjour des étrangers – *AufenthG*) pendant un ou deux semestres dans une université à l'étranger ;
- pour une mission à l'étranger pour une société internationale basée en Allemagne.

Au fait, si tu pars pour démarrer des études ou une formation universitaire à l'étranger, ton titre de séjour deviendra invalide à ton départ. Peu importe si tu rentres en Allemagne avant le délai de 6 mois.

→ **Carte bleue (Union européenne) (Blaue Karte EU)**

- Une carte bleue (Union européenne) reste valable jusqu'à 12 mois après avoir quitté l'Allemagne.
- Cette période s'applique également aux membres de la famille d'un/e titulaire de carte bleue (Union européenne) s'ils ont un permis de séjour familial.
- Un délai plus long peut être accordé sur demande si le séjour à l'étranger sert les intérêts de la République fédérale d'Allemagne. C'est le cas, par exemple, d'une mission à l'étranger pour une entreprise internationale basée en Allemagne.

→ **Permis d'établissement (Niederlassungserlaubnis)**

- Un permis d'établissement reste valable jusqu'à six mois après le départ d'Allemagne.
- Ce permis reste valable jusqu'à 12 mois après le départ d'Allemagne :
  - si l'étranger a atteint l'âge de 60 ans ;
  - et réside légalement sur le territoire fédéral depuis au moins 15 ans ;

- cela s'applique également au/à la conjoint/e cohabitant avec un permis d'établissement, si ce/ cette dernier/ère a également au moins 60 ans.

**Un permis d'établissement n'expire pas, même pour un séjour plus long à l'étranger :**

- dans le cas d'un séjour légal en Allemagne d'au moins 15 ans et si les ressources financières suffisantes pour vivre sont sécurisées (cela s'applique également au/à la conjoint/e titulaire d'un permis de séjour permanent) ou
- dans le cas d'un partenariat matrimonial ou d'un partenariat enregistré avec un citoyen allemand.

Les services de l'étranger ou la mairie délivrent un certificat à ce sujet. Ce certificat peut être nécessaire pour entrer de nouveau en Allemagne.

**Dans tous les autres cas, un délai plus long peut être accordé sur demande si :**

- le séjour à l'étranger n'est que temporaire (par exemple pour les soins d'un parent proche,

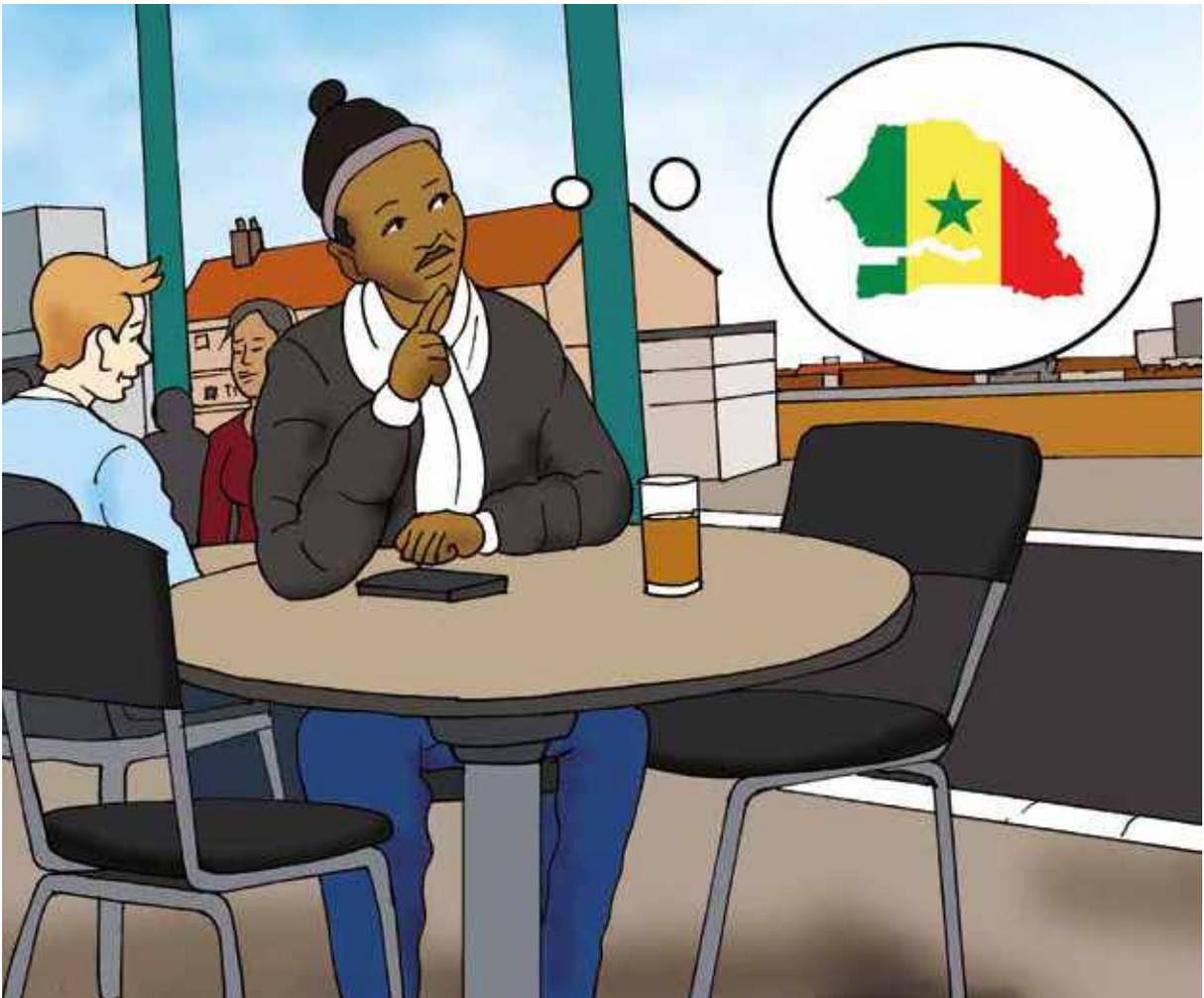
pour un semestre d'échange) ou

- si le séjour à l'étranger sert les intérêts de la République fédérale d'Allemagne (voir ci-dessus sous *permis d'établissement*).

**→ Autorisation de séjour permanent UE**

**L'autorisation de séjour permanent UE reste valable jusqu'à :**

- 12 mois pour les séjours en dehors de l'Union européenne ou dans les pays de l'Union européenne (Danemark, Grande-Bretagne et Irlande) ;
- 24 mois si tu séjournes en dehors de l'Union européenne ou dans les pays de l'UE au Danemark, en Grande-Bretagne et en Irlande, si tu as déjà eu la Carte bleue (Union européenne) (cette période s'applique également aux membres de ta famille disposant d'un permis de séjour pour raisons familiales) ;
- 6 ans hors d'Allemagne ou
- si un permis de séjour permanent UE t'est accordé dans un autre État de l'Union européenne





- **L'autorisation de séjour permanent UE reste valable n'importe combien de temps on reste à l'étranger**
  - Pour un séjour légal en Allemagne d'au moins 15 ans et si les ressources financières suffisantes pour vivre sont sécurisées (cela s'applique également au/à la conjoint/e titulaire d'un permis de séjour permanent) ou ;
  - dans le cas d'un partenariat matrimonial ou d'un partenariat enregistré avec un citoyen allemand.

Les services de l'étranger ou la mairie délivrent un certificat à ce sujet. Ce certificat peut être nécessaire pour entrer de nouveau en Allemagne.

- **Dans tous les autres cas, un délai plus long peut être accordé sur demande si :**
  - Le séjour à l'étranger n'est que temporaire (par exemple pour les soins d'un parent proche, pour un semestre d'échange) ou ;
  - si le séjour à l'étranger sert les intérêts de la République fédérale d'Allemagne (voir ci-dessus le *titre de séjour*).

### 1.3.2. Pourquoi c'est utile de passer par l'ambassade/le consulat du Sénégal ?

L'ambassade est la représentation du gouvernement du Sénégal dans les autres pays pour protéger et défendre les intérêts du Sénégal et des citoyens sénégalais, quelle que soit leur situation administrative (migrants/es sénégalais/es en situation régulière ou irrégulière).

#### → L'ambassade t'offre de nombreux services :

- l'orientation, l'information et le conseil ;
- la protection et l'assistance consulaire pour toi et pour ta famille ;
- les démarches administratives : passeport, immatriculation consulaire (c'est-à-dire l'enregistrement d'un/e Sénégalais/e dans un pays étranger), qui te permet d'avoir une carte consulaire, un passeport, une carte nationale d'identité, des documents d'état-civil ;
- des informations sur les associations de ressortissants sénégalais/es en Allemagne ou sur les événements culturels organisés ;
- des informations sur le ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et par d'autres ministères sur les opportunités d'affaires au Sénégal: créneaux d'investissement, dispositifs d'appui à l'investissement des migrants/es, programmes immobiliers, création d'entreprise, etc.



**Attention !** Tu peux aller te faire immatriculer à l'Ambassade, quelle que soit ta situation administrative (en situation régulière ou irrégulière). Cela te permettra d'être mieux défendu par le Sénégal si tu as un problème en Allemagne.

Si tu résides pour longtemps en Allemagne, il est très important que tu ailles te faire immatriculer à l'Ambassade. Si tu es un/e migrant/e temporaire ou si tu comptes rester peu de temps en Allemagne, il n'est pas nécessaire de te faire immatriculer à l'Ambassade, mais tu peux tout de même y aller pour te faire connaître, être informé/e de tes droits et recevoir plein d'autres renseignements utiles !

Pour mieux préparer ta réinstallation, tu peux aussi demander à rencontrer le conseiller économique de l'Ambassade. C'est une personne qui peut t'aider et t'orienter, par exemple dans tes démarches de réinsertion économique (création d'entreprise, secteurs rentables, structures et dispositifs d'appui à l'investissement des migrants/es, etc.).

### 1.3.3. Protection juridique ? Comment est-ce que je peux en bénéficier ?

- Si tu es Sénégalais/e et que tu es arrêté/e en Allemagne (même de manière préventive), tu peux bénéficier de la protection juridique de l'ambassade du Sénégal en Allemagne. Cela veut dire que tu peux demander à communiquer avec une personne de l'Ambassade. Celle-ci peut, si tu le souhaites, prévenir ta famille et te rendre visite, s'assurer que tu as compris dans ta langue pourquoi tu as été arrêté/e. Elle peut aussi s'assurer de tes bonnes conditions de détention et du respect des lois allemandes et t'aider à trouver un avocat (*même si ce sera à toi de payer cet avocat*). Si tu n'as pas les moyens de te défendre, l'Ambassade peut parfois t'aider à le faire.
- Tu dois aussi savoir que, selon la loi allemande (il s'agit de la Loi d'Assistance Juridique Gratuite), tu peux avoir droit à une assistance juridique gratuite. Cela veut dire que tu peux, par exemple, être conseillé/e, défendu/e ou représenté/e au tribunal par un avocat, qui s'appelle un avocat commis d'office. Si tu es un/une migrant/e en situation régulière et que

tu n'as pas les moyens de te défendre, tu as le droit à cette assistance pour tous les types de procédure judiciaire.

Vérifie, tout d'abord, que ton passeport est en règle. Regarde surtout sa période de validité et sa date d'expiration. Si tu as besoin de renouveler ton passeport, téléphone à l'Ambassade pour connaître la procédure et prendre rendez-vous si nécessaire. En tant que citoyen/ne sénégalais/e, tu peux également rentrer au Sénégal sans passeport si tu as un sauf-conduit délivré par l'Ambas-

sade du Sénégal en Allemagne. Ce sauf-conduit peut t'être donné si tu présentes une carte nationale d'identité ou tout autre document d'identification et même si tu n'as aucun document (après déclaration sur l'honneur). Si tu es établi/e en Allemagne de manière stable et que tu es immatriculé/e auprès de l'ambassade ou inscrit/e sur sa liste électorale, il faut informer l'Ambassade que tu quittes l'Allemagne et que tu retournes de manière temporaire ou définitive au Sénégal.

#### 1.4. QU'EST-CE QUI M'ATTEND AU SÉNÉGAL ?

Ce que tu vas trouver une fois rentré/e au Sénégal dépend de beaucoup de choses. Par exemple, ta situation ne sera pas la même si tu es parti/e très longtemps ou juste pour quelques mois, si tu es une femme ou un homme, si tu as laissé des enfants au Sénégal ou pas, si tu as un réseau de proches ou d'amis là-bas ou pas... Ta situation peut aussi être différente selon le travail que tu avais en Allemagne ou selon ton épargne.

C'est pourquoi, pour être prêt à rentrer au Sénégal, le mieux est de te préparer quand tu es encore en Allemagne. Une étape importante de ta préparation est celle de bien connaître les conditions au Sénégal pour disposer d'un projet de réintégration durable au pays.

#### 1.5. SI JE VEUX RENTRER AU SÉNÉGAL ET QUE JE SUIS ENCORE EN ALLEMAGNE, EXISTE-IL DES PROGRAMMES QUI PEUVENT SOUTENIR MON RETOUR VOLONTAIRE ?

Tu peux faire financer tes frais de voyage par le programme d'accompagnement au retour REAG/ GARP financé par l'Etat fédéral allemand (Bund) et les régions (Bundesländer). Le programme est mis en oeuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui examine les dossiers au cas par cas.

Tu peux aussi recevoir un peu d'argent liquide pour ton voyage et pour la période qui suivra ton retour.

**Remarque importante :** Pour entrer dans ton pays d'origine, tu as besoin d'un passeport valide ou d'un document qui remplace le passeport.

Si tu es intéressé/e par un retour dans ton pays d'origine, le mieux est d'obtenir les conseils d'un professionnel. Tu peux faire une demande de prise en charge des frais de retour dans ton pays d'origine auprès des centres de conseil pour le retour, et ce avec ta famille, si elle est aussi en Allemagne. Dans les centres de conseil pour le

### ENCADRÉ 3. OÙ TROUVER L'AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN ALLEMAGNE



#### **Botschaft Senegal**

Klingelhöferstraße 5  
10785 Berlin

Il y a aussi des consulats honoraires :

#### **Honorargeneralkonsulat der Republik Senegal**

Elbchaussee 54  
22765 Hamburg

#### **Honorargeneralkonsulat der Republik Senegal**

Grafenberger Allee 87  
40237 Düsseldorf

#### **Honorarkonsulat der Republik Senegal**

Pienzenauerstraße 12a  
81679 München



retour, tu peux obtenir des informations sur les programmes REAG/GARP, StarthilfePlus et ERRIN.

Trouve un **bureau de conseil** pour le retour à proximité :

🌐 [www.returningfromgermany.de](http://www.returningfromgermany.de)

### 1.5.1. REAG/GARP (Programme d'accompagnement au retour)



Que tu souhaites retourner volontairement dans ton pays ou ré-émigrer dans un pays d'accueil tiers (d'après des conditions pré-définies), sache que tu peux bénéficier du programme REAG/GARP si tu n'es pas en mesure de financer ton voyage toi-même. Le programme te soutient dans l'organisation du voyage, prend en charge ton billet d'avion et peut t'accorder une aide financière pour le voyage.

#### Personnes éligibles au programme REAG/GARP

En tant que demandeur d'asile, comme un/e migrant/e bénéficiaire du droit à une protection ou comme un demandeur d'asile refusé, tu peux bénéficier du programme d'aide au retour volontaire REAG qui est le « *Programme de rapatriement bénéficiant de l'aide du gouvernement* ». Ce programme peut couvrir tes frais de voyage et fournir une aide financière à la réintégration dans ton pays d'origine. Le programme est financé par l'Etat fédéral allemand (Bund) et les régions (Bundesländer). La coordination est assurée par l'Office fédéral de la Migration et des Réfugiés (BAMF). L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est en charge de la mise en oeuvre.

#### • Procédure de demande

Sur 🌐 [www.returningfromgermany.de](http://www.returningfromgermany.de), tu peux trouver dans ta région des centres, non-gouvernementaux ou indépendants, de conseils en matière de retour.

Il peut s'agir d'une autorité locale ou d'un Land (par exemple bureau d'aide sociale, service des étrangers), d'organisations caritatives, de centres de conseil spécialisés, de services d'information centraux pour le retour volontaire, du HCR ou de l'OIM directement. Le conseil au retour est individuel, non contraignant et neutre. Ton centre d'accueil dépose pour toi la demande pour le programme REAG/GARP.

#### • Le programme d'aide financière à la réintégration

En plus du programme REAG/GARP, tu peux avoir droit à une aide financière supplémentaire, si tu te décides à retourner volontairement dans ton pays pendant la procédure de demande d'asile ou au plus tard pendant la période fixée pour ton départ. Ce programme s'appelle StarthilfePlus et ton conseiller au retour peut en faire la demande en même temps que celle au titre du programme REAG/GARP.

Davantage d'informations en ligne :

🌐 <https://www.returningfromgermany.de/fr/countries/>

### 1.5.2. ERRIN (European Return and Reintegration Network)



Le programme de réintégration, mis en oeuvre par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration et le BAMF, fournit un soutien individuel pour la réintégration en nature dans le pays d'origine. Les aides à la réintégration comprennent notamment : la promotion de la création d'entreprise, de la formation professionnelle, de l'assistance à la recherche d'un emploi ou d'une assistance en matière médicale ou juridique. Le montant correspondant à l'aide au retour volontaire se trouve dans le profil actuel du programme ERRIN ou sur le web 🌐 <https://www.returningfromgermany.de/fr/programmes/erin>

Grâce à ERRIN, tu peux notamment bénéficier des aides suivantes : **aide à l'arrivée, conseil et accompagnement auprès des autorités, des médecins ou des organisations humanitaires, formations professionnelles, aide à la recherche d'emploi ou aide à la création d'entreprise.**

L'aide dont tu bénéficieras par l'intermédiaire du fournisseur de services dans ton pays d'origine se concrétisera notamment sous la forme de contribution en nature (pas de versements directs). Le niveau d'aide qui te sera attribué dépend de différents facteurs (par exemple, du type d'aide à la réintégration que tu reçois, si tu retournes dans ton pays d'origine avec ta famille ou non, etc.). Les centres de conseil en Allemagne peuvent t'aider à faire ta demande. Est éligible à ce programme tout migrant décidant de rentrer volontairement.

### 1.5.3. Liens et contacts utiles

- **Informations en ligne :**

Tu trouveras des informations sur le retour volontaire et les options de réintégration au Sénégal sur [🌐 https://www.startfinder.de/fr](https://www.startfinder.de/fr) (mis en oeuvre par la GIZ et mandaté par le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) dans le cadre du programme « Perspectives dans le pays d'origine ») et [🌐 www.returningfromgermany.de](http://www.returningfromgermany.de)

- **Assistance téléphonique :**

L'assistance téléphonique (en anglais et en allemand) pour le retour de l'Office fédéral allemand de la migration et des réfugiés (BAMF) te renseigne sur les programmes d'assistance, le centre de conseil le plus proche et le processus de retour. Elle te fournira également des informations sur les programmes de réintégration au Sénégal. Numéro de téléphone : **+49 911 943-0**

- **Conseillers en réintégration :**

Ces conseillers personnels peuvent te servir d'intermédiaires avec les projets de coopération au développement au Sénégal. Ils fournissent des informations sur les perspectives d'emploi au Sénégal, établissent le contact avec les centres de conseil sur les migrations au Sénégal, renseignent sur les programmes d'aide au retour et examinent avec toi les options de financement. [reintegration@giz.de](mailto:reintegration@giz.de)

- **Centres de conseil en matière de retour :**

Il existe en Allemagne plus d'un millier de centres, non-gouvernementaux ou gouvernementaux, de conseil en matière de retour. Tu peux y recevoir des conseils individuels et non contraignants sur le retour volontaire.

- **Consultation Zentralstelle für Informationsvermittlung zur Rückkehrförderung (ZIRF)**

Le projet de consultation ZIRF a pour but de te fournir des informations, afin de te soutenir dans ta prise de décision et dans la préparation d'un éventuel retour volontaire.

**Demandes individuelles :** Si tu as des questions précises et spécifiques concernant ton pays d'origine dans le cadre de ta démarche de retour volontaire, un bureau de conseil agréé peut se charger d'envoyer ta demande au ZIRF (par courriel à : [zirf-counselling@bamf.bund.de](mailto:zirf-counselling@bamf.bund.de)).

Ta question sera transmise à la mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) présente dans ton pays d'origine, qui effectuera alors des recherches pour y répondre. Tu recevras une réponse par l'intermédiaire de ton bureau de conseil.

[🌐 https://www.returningfromgermany.de/fr/programmes/zirf-counselling](https://www.returningfromgermany.de/fr/programmes/zirf-counselling)





## 1.6. J'AI UNE IDÉE DE PROJET AU SÉNÉGAL. EST-CE QUE JE PEUX AVOIR DU SOUTIEN EN ALLEMAGNE ?

Oui ! C'est d'ailleurs une très bonne idée pour bien préparer ton projet.

Les centres de conseil en Allemagne peuvent t'aider à déterminer tes besoins en formation grâce à un bilan de compétences (c'est-à-dire parler avec toi de ton travail, de ce que tu sais faire, de ce que tu as appris, de ce que tu aurais envie de faire dans le futur à ton retour au Sénégal par exemple, etc.).

### → CIM : Tu as suivi une formation ou des études en Allemagne, tu as acquis une expérience professionnelle dans une entreprise allemande

Pour le compte du gouvernement fédéral allemand, le CIM peut te placer, te conseiller et t'appuyer pour revenir au Sénégal.

Le programme d'experts de retour de CIM est axé sur le transfert de connaissances dans des domaines spécifiques. CIM accompagne des personnes qui ont étudié ou travaillé en Allemagne dans le placement auprès d'employeurs locaux dans leur pays d'origine. Il t'appuie à trouver le poste qui te convient, où tu pourras utiliser tes connaissances, tes expériences et tes contacts en tant qu'expert.

🌐 [www.cimonline.de](http://www.cimonline.de)

Si tu es doté/e d'une solide formation et que tu veux retourner, tu peux retourner comme expert/e de retour. Tu as deux options : 🌐 <https://www.cimonline.de/de/html/rf.html>

1. Tu peux poser ta candidature à un poste et CIM te place chez l'employeur local. Le CIM peut te fournir des conseils individuels et une fois que tu as un employeur, tu peux demander un complément de ton salaire local 🌐 <https://jobs.cimonline.de/>
2. Si aucun poste ne te convient sur le page «*Opportunités d'emploi*», tu peux soumettre une candidature spontanée. Si tu as déjà trouvé un message, tu peux également demander l'assistance que le CIM offre. 🌐 <https://jobs.cimonline.de/>

### → Tu as une idée du business : démarrer ta propre entreprise au Sénégal

Avec *MeetAfrica* tu peux avoir un solide accompagnement pour ton projet au Sénégal. Outre une bourse d'assistance technique de 15.000 euros, chacun selon les besoins et du business plan, cet accompagnement se traduit dans les faits par des actions de coaching et de conseils en vue de consolider l'idée première de ton projet, de maturation pour démontrer sa faisabilité technique, d'incubation pour s'assurer de la bonne intégration économique dans le Sénégal et enfin de facilitation à l'accès au financement.

Pour toute question concernant le programme «*MeetAfrica* » écris à : [meetafrica@cimonline.de](mailto:meetafrica@cimonline.de) ou visite la page: 🌐 [www.meetafrica.fr](http://www.meetafrica.fr)

### → Tu n'as pas étudié, mais tu as une idée de création d'entreprise ?

Si tu n'as pas étudié mais tu as une idée de création d'entreprise, tu peux déjà recevoir du soutien en Allemagne pour la préparation et, sur place, les collègues du Centre sénégal-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration peuvent te soutenir avec des formations, du coaching, l'élaboration d'un business plan, le financement de démarrage etc.

Sache que le guide s'adresse en priorité également à toi. Tout au long du document, notamment dans la deuxième partie, tu trouveras des conseils avisés sur comment réussir ton retour, comment démarrer une activité entrepreneuriale au Sénégal, comment trouver du travail.

Le Centre sénégal-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration est surtout là pour toi. Il mettra à ta disposition les informations qui t'aideront à te réintégrer au Sénégal.

Pour plus de détails, consulter :

🌐 <https://www.giz.de/en/worldwide/62318.html>

🌐 <https://www.startfinder.de/fr/trouver-despossibilites>

TABLEAU 1. LISTE DES OPPORTUNITÉS DE FORMATION EN ALLEMAGNE

Mesure	Brève description de la mesure
Bundesfachzentrum Metall und Technik Northeim gGmbH	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les exigences professionnelles et les qualifications requises sont mises en évidence pour toi</li> <li>- Tu acquerras de nouvelles compétences et, tu peux te déplacer en toute sécurité sur le marché du travail de ton pays d'origine.</li> </ul>
Bildungswerk der Baden-Württembergischen Wirtschaft e.V.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tu seras avisé/e et, le cas échéant, placé/e dans des cours de qualification en Allemagne.</li> </ul>
Gastronomisches Bildungszentrum Koblenz e.V.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Centre d'éducation gastronomique propose des formations pratiques dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.</li> </ul>
Handwerkskammer Osnabrück-Emsland-Grafschaft Bentheim	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des qualifications sont possibles dans les domaines professionnels suivants : Peintre, charpentier, serrurier, maçon, carreleur, mécanicien d'installations, coiffeur/cosmétique</li> </ul>
Kreishandwerkerschaft Hersfeld-Rotenburg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation des dossiers de candidature</li> <li>- Artisanat et qualifications techniques</li> <li>- Soutien psychologique aux personnes souffrant de troubles de stress post-traumatique</li> </ul>
Kreishandwerkerschaft Duisburg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tu recevras une qualification partielle, qui sera adaptée à tes capacités (peintres et vernisseurs, électricité, mécanique des installations, sanitaire, chauffage et climatisation, commerce, tourisme, restauration, bureau).</li> <li>- À cela s'ajoutent des mesures d'accompagnement : renforcement de la motivation et de la stabilité mentale, fourniture d'informations spécifiques et prise de contact avec des personnes de contact pertinentes pour l'intégration dans le pays d'origine.</li> </ul>
Sparkassenstiftung für internationale Kooperation e.V.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Sparkassenstiftung für internationale Kooperation e.V. est l'institution de politique de développement du Sparkassen-Finanzgruppe. Elle organise des jeux d'affaires pour l'épargne et les micro-entrepreneurs pour les migrants ghanéens et gambiens. L'objectif est de préparer les rapatriés à créer une entreprise dans leur pays d'origine et de les soutenir dans leurs idées afin de créer une base économique pour eux-mêmes et leur famille et d'avoir une perspective à long terme au Ghana ou en Gambie. Les jeux d'affaires se déroulent dans différents endroits en Allemagne. Aussi, vous pouvez demander votre propre cours pour des groupes de 16 personnes ou plus. La Sparkassenstiftung propose également des cours au Ghana et coopère avec des institutions de microfinance locales.</li> </ul>
SOLWODI – Solidarity with women in distress	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tu peux découvrir où se situent tes forces et développer des idées sur la profession que tu souhaites exercer dans ton pays d'origine</li> <li>- Tu es placé/e dans des stages appropriés</li> <li>- Tu apprends les bases des compétences en affaires</li> </ul>
Social Impact gGmbH	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'évaluations et de profils pour l'évaluation des besoins individuels, la formation de groupe et le coaching individuel dans le domaine de l'entrepreneuriat, du soutien socio-éducatif continu, de l'assistance à la réintégration dans les pays d'origine après le retour</li> </ul>
Bildungswerk Großbreitenbach gemeinnützige GmbH	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des projets/initiatives concrets doivent être convenus. Il peut s'agir de projets/initiatives économiques et/ou humanitaires, temporaires ou permanents.</li> </ul>
Deutscher Volkshochschul-Verband e.V.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation et documentation de la compétence dans un passeport de profil</li> <li>- Traiter les peurs avec l'aide d'entraîneurs</li> <li>- Bases linguistiques et informatiques</li> <li>- Transmettre des compétences de base axées sur l'emploi : candidature, organisation du travail</li> </ul>
Berufliche Fortbildungszentren der Bayerischen Wirtschaft gGmbH (bfz)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec 23 bureaux de représentation, 170 succursales et 3.200 employés, les centres de formation professionnelle de la Bayerische Wirtschaft gGmbH (bfz) sont des points de contact importants pour la formation, le conseil et l'intégration axés sur la pratique. Les cours préparatoires à la réintégration du bfz commencent par une analyse des compétences d'une semaine. Les qualifications spécialisées qui suivent durent généralement quatre semaines. Des cours sont possibles dans ces domaines professionnels, entre autres : solaire, électrique, métallurgie, assainissement/eau/chauffage, entrepôt/logistique, construction, peinture, bois, hôtellerie/restauration, tourisme, soins aux personnes âgées et malades, agriculture et technologie énergétique/environnementale. Les offres sont établies en fonction des besoins individuels, même à court terme.</li> </ul>



## 1.7. ACTIONS PRÉPARATOIRES À LA RÉINTÉGRATION

Avant ton retour, il y a la possibilité de faire des formations et qualifications spécifiques avec différents acteurs en Allemagne pour te préparer pour le retour au Sénégal. Cela peut être une préparation pour la création d'une entreprise, ou pour un secteur spécifique pour trouver mieux un emploi sur place, ou simplement des cours de langue etc. Les actions suivantes sont conçues de sorte à ce qu'il te soit possible d'y avoir accès avec différents niveaux de qualification, ce qui implique que des personnes peu qualifiées tout comme du personnel qualifié en possession de connaissances académiques ou non-académiques antérieures puissent y prendre part.

En outre, les formations continues sont organisées de manière modulaire, de sorte que des personnes disposant d'un statut de séjour de courte durée ne soient pas exclues de telles mesures, mais puissent faire des modules distincts.

Les partenaires impliqués dans ces actions préparatoires se distinguent par leur grande diversité et ils sont répartis sur des sites dans toute l'Allemagne.

Les cours sont offerts dans les régions suivantes : Berlin, Hambourg, Cologne, Leipzig, Rhin-Main, Munich, Northeim, Potsdam, Stuttgart et plus.

Pour prendre part à ces mesures de réintégration, tu peux consulter les centres de conseils en Allemagne <https://www.returning-from-germany.de/centres> et ils vont t'aider pour l'inscription et peuvent te donner encore plus de détails.

Tu trouves aussi des informations sur le site : <https://www.startfinder.de/fr>

## 1.8. EST-CE QUE JE DOIS PARLER DE MON RETOUR ET DE MON PROJET À MA FAMILLE AU PAYS ?

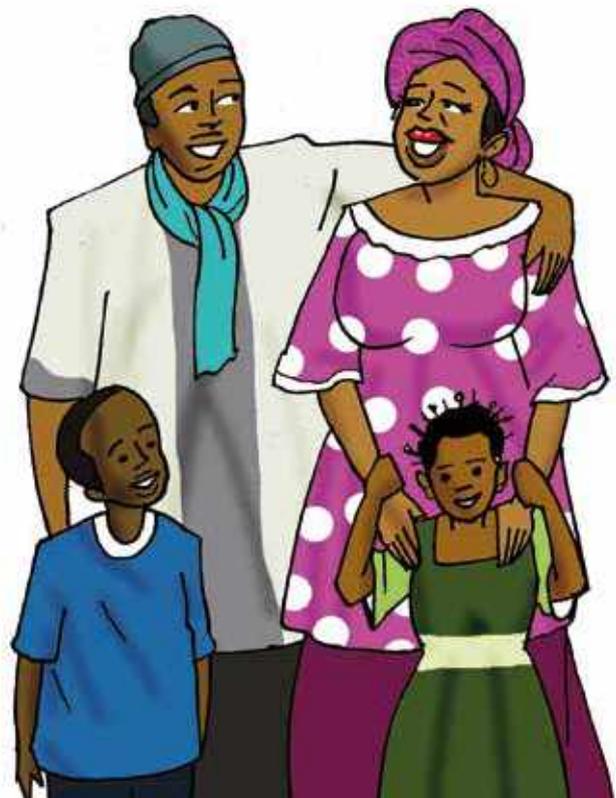
Oui, ta famille est un précieux allié et un soutien primordial !

Tout d'abord, il est important de bien expliquer à ta famille les raisons de ton retour. Si tu as un projet, tu dois y réfléchir avec ta famille pour qu'elle puisse te soutenir : contacts, financement, compétences, connaissance du terrain... Tes amis, tes proches et ta communauté peuvent aussi t'aider. Explique-leur ton projet ! Souvent, les familles croient que le/la migrant/e est devenu/e « riche » en Allemagne. Si tu as pu gagner de l'argent en Allemagne, réfléchis donc bien à ce que tu veux faire de l'argent que tu as gagné et économisé en Allemagne.

Si tu n'as pas pu gagner de l'argent en Allemagne, explique à ta famille les difficultés de trouver un emploi ou d'étudier en Allemagne.

Pour ma famille, mes amis et ma communauté, je suis un « Ambassadeur » et un véritable « journaliste » !

En effet, tu as voyagé en Allemagne, donc tu as vécu et travaillé dans un pays européen. Tu as beaucoup de choses à raconter, certaines agréables ou amusantes et d'autres pénibles. Sois honnête quand tu parles de ton expérience en Allemagne. Comme cela, tes amis et ta famille comprendront que tout n'est pas rose en Europe, ce dont tu t'es toi-même rendu compte.



### 1.9. EST-CE QUE JE PEUX RAMENER DES MARCHANDISES ET DE L'ARGENT AU SÉNÉGAL ?

Les Douanes sénégalaises sont l'autorité chargée de surveiller les marchandises qui entrent et sortent du Sénégal. Les Douanes peuvent t'aider à connaître tes droits et tes obligations concernant l'importation et l'exportation de marchandises et d'argent. Toutes les marchandises que tu ramènes de l'Allemagne doivent être déclarées en détail aux bureaux des douanes sénégalaises.

La déclaration peut être :

- **écrite** : il y a lieu, dans ce cas, de faire usage des formulaires prévus à cet effet ;
- **verbale** : c'est généralement le cas des effets et objets personnels transportés par le voyageur ;
- **tacite** : dans ce cas, emprunter le couloir « Rien à déclarer » ou le couloir « Objets à déclarer » vaut déclaration.

**Note** : La déclaration en détail écrite est obligatoire pour les marchandises figurant sur un manifeste (c'est-à-dire sur la liste des marchandises constituant la cargaison d'un moyen de transport aérien, maritime ou terrestre).

### 1.10. QUELLES MARCHANDISES AI-JE LE DROIT DE FAIRE RENTRER AU SÉNÉGAL SANS PAYER DE DROITS OU DE TAXES ?

Tu peux amener des effets personnels, c'est-à-dire tes habits, tes chaussures, ta montre, tes produits de beauté et d'hygiène, les produits pour les enfants et bébés t'accompagnant...

Les produits suivants qui sont tolérés et qui ne peuvent être vendus au Sénégal :

Ces marchandises ne peuvent être ni vendues, ni cédées au Sénégal :

- tes bijoux (moins de 50 grammes) ;
- un appareil photo ;
- une caméra ;
- un instrument de musique ;
- un poste radio ;
- un ordinateur portable ;
- une tente et/ou autres équipements de camping ;
- un équipement de sport ;
- une arme de chasse, sous réserve d'être membre d'une association de chasse ;
- un canoë ;
- une paire de raquettes de tennis ;
- 10 paquets de cigarettes, 50 cigares ou 250 grammes de tabac ;
- une bouteille d'alcool spiritueux (par exemple, rhum, whisky...) ;
- une bouteille de vin ;
- un flacon d'eau de parfum et un d'eau de toilette ;
- des aliments pour le voyage.

En tant qu'émigré/e sénégalais/e, tu peux aussi amener des cadeaux pour ta famille et tes amis pour une valeur totale de moins de 200.000 Francs CFA.



**Attention !** Si tes bagages excèdent les produits énumérés ci-dessus, tu devras payer des droits de douane et des taxes selon la législation douanière en vigueur.

Tu dois aussi savoir qu'en tant que Sénégalais/e de l'Extérieur, tu peux avoir droit à des exonérations de taxes douanières, notamment pour les déménagements, l'importation de véhicules personnels ou encore les actions solidaires (envoi de matériel scolaire, transfert d'ambulances...).

**Attention !** Il est interdit d'introduire au Sénégal des publications obscènes, des publications subversives et des stupéfiants (c'est-à-dire des drogues).

Il faut demander une autorisation spéciale pour ramener au Sénégal certains produits comme les armes, les médicaments, les viandes, les animaux protégés...

N'hésite pas à rechercher l'information auprès des Douanes sénégalaises : 🌐 [www.douanes.sn](http://www.douanes.sn) ou à 🌐 [www.servicepublic.gouv.sn](http://www.servicepublic.gouv.sn)

**ENCADRÉ 4.****DEMANDER UN CERTIFICAT DE DÉMÉNAGEMENT  
EN CAS DE RETOUR DÉFINITIF**

Si tu décides de retourner définitivement au Sénégal et par la même occasion de déménager tes effets personnels, tu as besoin d'obtenir un certificat de déménagement auprès de l'ambassade ou des consulats du Sénégal en Allemagne.

**Quels sont les documents à fournir ?**

- Une demande de l'intéressé adressée à l'Autorité diplomatique ou consulaire compétente ;
- La carte consulaire ;
- Un inventaire détaillé des effets et objets, daté et signé et revêtu du visa de l'Ambassade ou du Consulat du Sénégal, ainsi qu'une attestation par laquelle ils déclarent que ces effets et objets leur appartiennent et sont en cours d'usage depuis au moins 6 mois. Des pièces justificatives telles que des factures, des contrats d'achat ou autres, peuvent à ce sujet être exigées par le Service des Douanes ;
- La carte grise en cas d'importation d'un véhicule (il est important de noter que les véhicules de plus de 8 ans ne sont pas admis au Sénégal).





## DEUXIÈME PARTIE

# UNE FOIS DE RETOUR, TROUVER SA PLACE AU SÉNÉGAL



## 2.1. T'ADRESSER AVANT TOUT AU CENTRE SÉNÉGALO-ALLEMAND D'INFORMATION POUR L'EMPLOI, LA MIGRATION ET LA RÉINTÉGRATION

Le Centre sénégalais-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration est là pour toi, surtout pour t'aider dans tes démarches et ton processus de réintégration au Sénégal. Il est le fruit d'une coopération entre l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ GmbH). Tu y trouveras des conseils avisés, de l'écoute et de l'appui ainsi que l'accompagnement pour tes projets professionnels, tes démarches d'emploi ou tes activités entrepreneuriales.

Dès ton arrivée, visite le centre. Le centre est là pour t'informer, te conseiller et t'orienter. Tu y trouveras des conseils et pour l'accompagnement nécessaire pour réussir ton retour. Des experts expérimentés t'aideront et t'orienteront dans tes démarches que ce soit pour trouver du travail, pour créer ton entreprise, pour chercher des financements, sur les possibilités de formation et de travail au Sénégal, des formations aux entretiens d'embauche et à la constitution de dossiers de candidature.

## 2.2. VAINCRE L'ANGOISSE ET DOMINER LA PEUR DU RETOUR : RÉFÉRENCES POUR LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

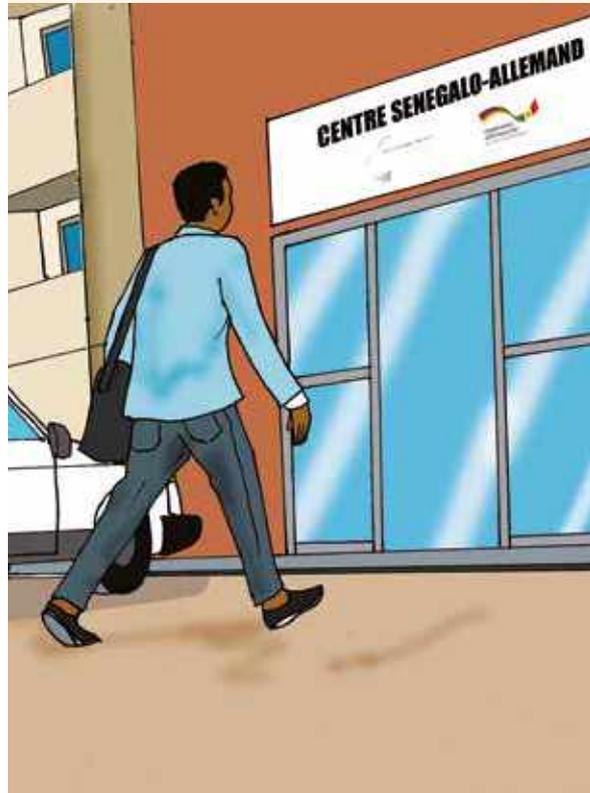
Ressentir de l'angoisse à l'idée de revenir dans son pays d'origine est un sentiment tout à fait normal, d'autant plus que l'on est resté longtemps à l'étranger. Heureusement, ce n'est pas un drame ! Sois confiant/e et rassuré/e. Cela dit, tu as un travail personnel à faire au premier niveau avant de t'adresser aux programmes et aux structures. Lorsque que tu es convaincu/e que c'est possible, tout le reste devient facile. Il faut alors dominer ta peur, avoir bon espoir, d'autant plus que de nombreux dispositifs n'existent que pour t'aider à réussir ton retour.

Quand tu as décidé de revenir au Sénégal, c'est normal que tu sois pris/e dans une tension psychologique toute compréhensible. Tu t'es certainement dit que c'est peut-être un saut dans l'inconnu que tu es fait ou que tu recommenceras une nouvelle vie dans un cadre qui ne t'est peut-être plus familier. Il s'y ajoute le regard de reproche de ton entourage qui peut t'accuser d'avoir failli en ne restant dans un pays où eux-mêmes rêvent puissamment d'aller. Ta décision de retour peut être assimilée à un échec surtout si tu reviens sans pouvoir montrer des signes extérieurs de réussite sociale (maison, argent, voiture, business, etc.). Si tu ressens du stress ou

si tu éprouves un doute au sujet de ta décision, ce qui est tout à fait légitime, sache que des opportunités d'accompagnement psychologique existent.

Si tu ressens des appréhensions ou de la peur, n'hésite pas à contacter les structures ci-dessous. Elles peuvent te fournir de l'écoute et des conseils avisés.

### ENCADRÉ 5. POUR CONTACTER LE CENTRE SÉNÉGALO-ALLEMAND D'INFORMATION SUR L'EMPLOI, LA MIGRATION ET LA RÉINTÉGRATION



Adresse :  
Avenue Bourguiba Lot 1  
Lotissement SODIDA  
BP 47267 Dakar

Le centre se trouve dans les locaux  
de l'Agence Nationale pour la Promotion  
de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)  
près de l'Agence SENELEC de Castors

Tél. : +221 33 825 87 21  
E-mail : senegalo-allemand@giz.de

## ENCADRÉ 6. STRUCTURES D'APPUI PSYCHOSOCIAL

Structures	Objectifs / initiatives	Cibles	Zones d'intervention	Contacts
Croix-Rouge Sénégalaise	Retracement familial/ Soutien psychosocial/ information et sensibilisation sur les migrations/ Rétablissement des liens familiaux Sensibilisation et assistance aux personnes impliquées dans les flux de migration	Enfants, jeunes et adultes	14 régions du pays	3, boulevard Franklin Roosevelt Dakar, BP. 422 Dakar Tél. : +221 33 823 39 92 Email : crsntional@orange.sn <a href="http://www.ifrc.org">www.ifrc.org</a>
House of Hope Africa	Trouver des nouveaux chemins pour les personnes retournées afin de surmonter leurs expériences traumatiques du départ/ Vaincre les sentiments de culpabilité et de pudeur/ Développer l'attachement à la société d'origine	Réfugiés rapatriés	Au Sénégal et en Gambie	Mermoz Pyrotechnique Rue 52 Villa N° 57 prêt de la Case des Tout-petits Tél. : +221 33 860 95 99 +221 77 219 11 29 Email : house-of-hope@ freundeskreis-asyl.de
CARITAS – PARI	Assistance aux migrants/es de retour et appui aux projets de développement local	Enfants, jeunes et adultes	Dakar, Kaolack, Kolda, St-Louis, Ziguinchor, Tambacounda, Thiès	Boulevard du Centenaire BP 439 Dakar, Sénégal Tél. : +221 33 834 00 20 Email : caritas@orange.sn
ONG La Lumière	Assistance aux migrants/es de retour et appui aux projets de développement	Enfants, jeunes et adultes	Tambacounda, Kédougou, Kolda	Quartier Liberté derrière la SONATEL BP 310 Tambacounda
ENDA DIAPOL	Accueil et appui à la réinsertion des migrants/es de retour	Enfants, jeunes et adultes	Vélingara, Richard Toll, Niomré, Ziguinchor	Complexe SICAP Point E Bâtiment B, 2 <sup>e</sup> étage Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV Dakar, Sénégal <a href="http://www.endatiersmonde.org/instit">www.endatiersmonde.org/instit</a>
ENDA Jeunesse Action	Accueil et appui à la réinsertion des migrants/es de retour	Enfants, jeunes et adultes	Dakar	<a href="http://www.endatiersmonde.org/instit">www.endatiersmonde.org/instit</a>
OIM – Dakar	Aide au retour, soutien psychosocial, information et sensibilisation sur les migrations	Enfants, jeunes et adultes	Dakar, Kolda, Tambacounda	Route des Almadies BP16838 Dakar Fann Tél. : +221 33 869 62 00 <a href="http://www.iom.int">www.iom.int</a>
Centre de guidance infantile et familiale de Dakar (CEGID)	Protection et assistance aux groupes vulnérables/ thérapie, formation	Personnes vulnérables	Dakar, Thiès, Diourbel	<a href="http://www.cegid.wordpress.com">www.cegid.wordpress.com</a>
Volontario Internazionale Per Lo Sviluppo (Coopi / VIS)	Vivre et Réussir Chez Moi/ Soutien psychosocial, information et sensibilisation, renforcement des compétences	Jeunes, adultes	Tambacounda, Dakar, Kaolack	Centre Don Bosco B.P. 12024 Post. F12 Dakar-Yoff Email : sdbbdk@sentoo.sn <a href="http://volint.it/vis/senegal">http://volint.it/vis/senegal</a>  Coopi international Mermoz, Rue MZ-70 n.19 BP 15169, Dakar



### 2.3. TROUVER DU TRAVAIL ET OBTENIR UN EMPLOI SALARIÉ

Travail et emploi sont souvent pris l'un pour l'autre. Les deux recouvrent cependant des réalités diverses quoiqu'intimement liées. Au niveau du travail, la rémunération est un critère déterminant. On peut constater globalement les types de travail suivant : travail salarié, travail indépendant ou non salarié, travail à temps plein, travail en temps partiel, travail atypique, travail au noir, travail précaire, travail domestique. L'emploi recouvre une réalité plus large. Au sens de l'emploi exercé, il s'agit de tout travail rémunérateur exécuté par un employé (emploi salarié) ou pour son propre compte (auto emploi) pour la réalisation de tâches précises. Si la personne a un contrat de travail, on remarque qu'habituellement il y en a deux : le contrat à durée déterminée (CDD) et le contrat à durée indéterminée (CDI) soumis au Code du travail.

Les itinéraires de retour des migrants/e comme toi ne sont pas un long fleuve tranquille. Ils sont jalonnés d'incertitudes et de tensions souvent liées au manque d'informations (sur le processus du voyage, l'environnement des affaires au Sénégal, la disponibilité de financement, les opportunités de travail ou d'investissement, etc.). En effet, l'information éclaire et facilite la prise de décision. Pour quelqu'un/e comme toi, habitué/e au système managérial allemand, la disponibilité de l'information est une nécessité. Fort heureusement, ton expérience en Allemagne est un atout considérable pour l'utilisation, au Sénégal, des compétences acquises et mobilisables que tu y as acquises. Cependant, il faut intégrer le fait que tu peux rencontrer des difficultés par rapport au nouvel environnement sénégalais relativement à la ponctualité, à la gestion du temps, au respect de la parole donnée, à la présomption de bonne foi. Cela peut amener très vite une perte de repère. Il y a donc une adaptation à faire.

Il y a deux moyens pour accéder à un emploi : c'est soit l'auto-emploi ou la recherche d'un emploi salarié. L'auto-emploi ou l'entrepreneuriat est le fait de créer son propre business en mettant en place une structure chargée de conduire l'activité de son choix. Tu es ton propre chef. La structure en question peut être individuelle ou collective avec deux ou plusieurs associés.

Quant à la recherche d'emploi, c'est le fait de postuler au niveau d'une entreprise afin d'être recruté/e. En plus d'un Curriculum vitae (CV), il faut que tu sois en mesure de vendre tes compétences lors de l'entretien. En d'autres termes, il te faut montrer l'intérêt que tu portes à la structure dans laquelle tu aimerais travailler, mais

aussi être capable de mettre en avant tes qualités, tes compétences, son savoir-faire et surtout savoir « vendre » la valeur ajoutée que tu pourrais apporter à l'entreprise. D'autres emplois ne nécessitent pas un CV et donc les postulants sont triés sur le volet avec à la base de leur aptitude à l'emploi sollicité.

### 2.4. CULTIVER L'AUTO-EMPLOI : CRÉER TA PROPRE ENTREPRISE OU TA COOPÉRATIVE

Le/la migrant/e de retour doit avoir confiance au système qu'il trouvera sur place, d'autant plus qu'il peut avoir passé un long moment hors de son pays et qu'il/elle s'est habitué/e à un autre environnement administratif. Les règles de droit et les modes d'organisations sociales varient d'un pays à l'autre. C'est pourquoi tout migrant de retour a besoin d'un temps d'adaptation.

Tu as assurément besoin de repères. Ces repères te sont donnés par la confiance qu'inspirent le climat des affaires et la paix sociale que tu retrouves au Sénégal. La première condition, sinon la plus décisive, est l'assurance d'un travail te permettant de gagner convenablement et honnêtement ta vie. Devant les possibilités limitées d'emploi salarié, pourquoi ne pas opter pour l'auto-emploi à travers la création d'activités lucratives par toi-même. Les opportunités ne manquent pas dans ce domaine au Sénégal d'autant plus le gouvernement a fait de la promotion de l'investissement des migrants/es de retour une priorité aujourd'hui et que de nombreuses structures sont disponibles pour t'appuyer.

### 2.5. UN PROJET : EN AVOIR EN TÊTE, EN ÉLABORER OU EN FAIRE FAIRE ?

La plupart des migrants/es rentrent avec des qualifications certaines qui leur permettent de mettre en œuvre un projet très rentable. Cependant, le renforcement de capacité s'impose à travers une réadaptation des compétences et qualifications pour s'acclimater ou s'accommoder aux exigences du contexte national. La faisabilité des projets s'impose alors comme une condition sine qua non même si sur le papier la pertinence ne fait pas défaut. Ensuite, il y a lieu de suivre une formation adéquate et de savoir quel financement va avec.

L'élaboration d'un projet est un travail de collecte et d'exploitation d'informations diverses. Un plan d'affaires (*business plan*) est constitué de trois parties majeures. Toutefois, le plan n'est pas figé. En fonction des projets et des contextes, certaines rubriques peuvent être remplacées par d'autres. D'ailleurs, le plus souvent, les structures de financement et les institutions de microfi-

**ENCADRÉ 7.****COMMENT TROUVER UN EMPLOI SALARIÉ AU SÉNÉGAL ?**

Il n'est pas facile de trouver un emploi salarié au Sénégal. Le chômage y est un énorme défi. Le marché du travail formel est donc un secteur fortement concurrentiel. Comme migrant/e de retour, tu as certainement des compétences et des aptitudes à faire valoir comme tes compétences professionnelles, l'expérience acquise dans le système allemand, ta connaissance de la langue, ton carnet d'adresses, etc. Si tu optes pour un emploi salarié, tu peux t'inscrire auprès des institutions comme le Service de la Main-d'œuvre (SMO) ou le Centre sénégal-allemand d'information pour la migration et la réintégration logé à l'Agence Nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ). Ces organismes peuvent te soutenir dans ta recherche d'emploi en t'aidant à rédiger ton CV, une lettre de motivation, à préparer un entretien d'embauche ou un appel téléphonique auprès d'un employeur.

Le SMO et le Centre Sénégal-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration peuvent te renseigner sur les secteurs qui embauchent au Sénégal et disposent d'une base de données informatique sur l'emploi. L'inscription sur cette base de données permet de te présenter comme candidat aux offres d'emploi.



Si tu cherches un emploi dans la Fonction publique, tu peux t'adresser à la Direction de la Fonction Publique mais il faut savoir qu'il y a beaucoup de demandes pour de tels emplois.

Les organisations internationales, les entreprises privées et les organisations non gouvernementales représentent un bassin d'emploi non négligeable. Leurs emplois sont souvent annoncés dans la presse. Il faut suivre régulièrement les annonces d'emploi dans les journaux et surtout consulter les sites d'emploi comme :

- 🌐 [www.senjob.com](http://www.senjob.com)
- 🌐 [www.emploisenegal.com](http://www.emploisenegal.com)
- 🌐 [www.emploidakar.com](http://www.emploidakar.com)
- 🌐 [www.atoojob.com](http://www.atoojob.com)

Si tu trouves un emploi salarié, tu dois connaître tes droits et tes devoirs en tant que travailleur au Sénégal : contrat, protection sociale (retraite, congés maladie ou maternité, etc.), salaire, impôts, heures de travail, etc.

**Attention !** Tes droits en tant que travailleur au Sénégal ne sont pas les mêmes que ceux que tu as connus en Allemagne. Par exemple, pour l'année 2018, le salaire minimum au Sénégal, appelé salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est 302,89 francs CFA (46 centimes d'euros) de l'heure. La durée de travail légale est de 40 heures par semaine, pauses incluses (au-delà, l'employeur doit payer des heures supplémentaires). Les congés payés sont de 24 jours ouvrables. Si tu veux en savoir plus, tu peux consulter le Code du travail.

Pour plus d'informations, tu peux consulter le site  
 🌐 <https://votresalaire.org/senegal/droit-du-travail>



nance proposent un modèle type auquel il faut absolument se conformer appelé « *canevas de projet* ».

Tu peux trouver ici un modèle standard, assez commun mais très intégral.

Tu l'auras remarqué : ce travail requiert une expertise particulière. Les structures d'appui aux migrants/es de retour prévoient des formations ou orientations pour le montage de projet. Tu peux recourir aussi aux services des cabinets d'études et de conseils ou à une tierce personne pour élaborer le document de projet que tu veux soumettre à une demande de financement. L'essentiel est de s'assurer de l'avoir en bonne et due forme afin de ne pas courir le risque de le voir rejeter pour motif de non-conformité.



**TABLEAU 2. FICHE D'ÉLABORATION DE PROJET**

Partie	Contenu
Dans la première partie (Présentation du projet), on retrouve les rubriques suivantes :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du porteur de projet (promoteur) : présente le profil et le parcours du porteur de projet ;</li> <li>- Description du projet : expose de manière synthétique en quoi consiste le projet et ses objectifs ;</li> <li>- Fiche synoptique : une forme de résumé du projet sous forme de tableau contenant le prénom et nom du promoteur, âge, adresse et contact, dénomination ou titre du projet, emplacement du projet, objectif, coût du projet (coût de l'investissement, coût des besoins en fonds de roulement/montant de l'apport propre, montant de la caution, montant de l'emprunt), cumul résultat net et cumul capacité d'autofinancement.</li> </ul>
La deuxième partie c'est l'étude de marché. Cette partie est constituée des points suivants :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des produits et/ou services proposés : décrit l'offre de services ou produits ;</li> <li>- Tendances du marché : explique la place du produit/services dans le marché pour justifier un investissement ;</li> <li>- La clientèle : présentation des types de clients acquis ou potentiels ;</li> <li>- La concurrence : Analyse de la concurrence ;</li> <li>- Stratégie commerciale : c'est le marketing mix ou marketing des 4 P. Il donne des détails sur le Produit en comparaison avec la concurrence, le Prix, la Place (emplacement stratégique du projet) et la Promotion (stratégie de vente).</li> </ul>
La 3 <sup>e</sup> partie c'est la partie chiffrée. On l'appelle Étude financière. C'est une partie un peu technique. Les différentes sections sont présentées sous forme de tableau détaillé représentant des montants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le tableau des besoins en fonds de roulement ;</li> <li>- Le tableau des investissements (équipements à acquérir) ;</li> <li>- Le tableau du plan d'amortissement des équipements (on calcule l'amortissement soit mensuel, soit bimestriel, soit semestriel, etc.) ;</li> <li>- Le tableau du bilan d'ouverture (actif et passif) ;</li> <li>- Le tableau synthétique des modalités du crédit (au cas où le projet nécessite un emprunt d'argent) ;</li> <li>- Le tableau du plan de remboursement de l'emprunt ;</li> <li>- Le tableau du chiffre d'affaire estimé ;</li> <li>- Le tableau d'exploitation prévisionnel (il est fait sur la base des informations chiffrées de la troisième partie et permet, entre autres, d'évaluer la rentabilité du projet).</li> </ul>

**ENCADRÉ 8.****CANEVAS DES PROJETS SOUMIS AU FONDS D'APPUI AUX SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR (FAISE)****I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

1. Présentation du projet
2. Contexte et justification du projet
3. Objectifs et résultats attendus
4. Description du projet
5. Présentation du site du projet
6. Présentation du /des promoteur(s)

**II. ÉTUDE DE MARCHÉ**

1. Description des produits
2. Analyse de la demande
3. Analyse de l'offre
4. Les prix de ventes
5. Les fournisseurs de matière première
6. La stratégie de distribution

**III. ÉTUDE TECHNIQUE**

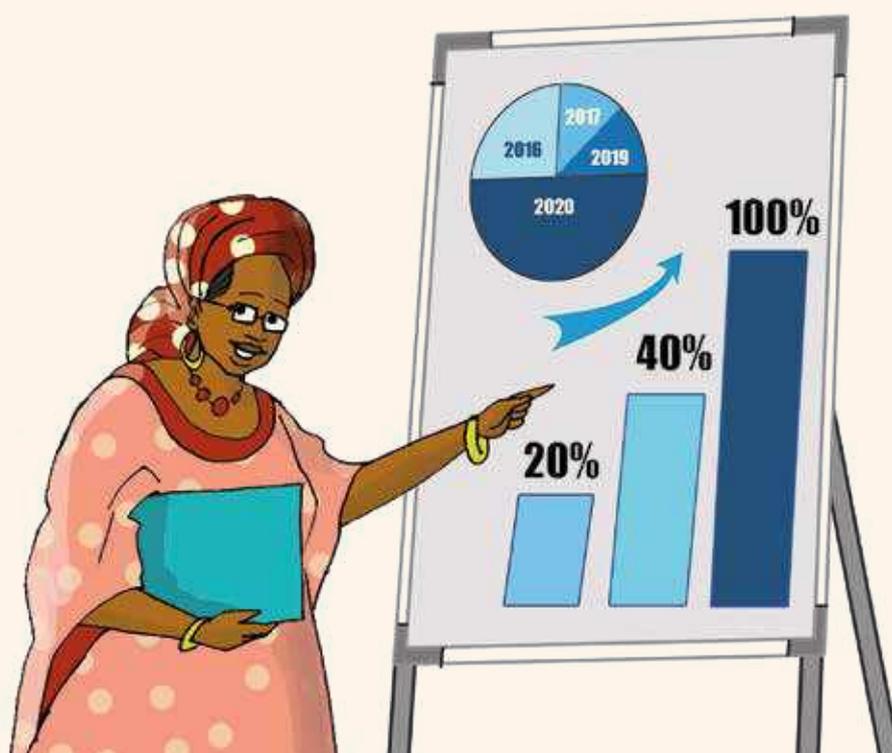
1. Le procédé technique de production
2. Description des constructions et aménagements
3. Description des équipements
4. Estimation des besoins en fonds de roulement
5. Coût total du projet
6. Plan de financement du projet (emprunt, apport de 10%)

**IV. ÉTUDE FINANCIÈRE DU PROJET**

1. Tableau des investissements
2. Tableau des amortissements
3. Tableau de remboursement de l'emprunt
4. Les charges d'exploitation
5. Les charges de personnel
6. Le tableau du chiffre d'affaires prévisionnel
7. Compte d'exploitation prévisionnelle
8. Calcul des ratios financiers :
  - a. La valeur actualisée nette
  - b. Le taux de rentabilité interne
  - c. Durée de récupération du capital

**V. IMPACT DU PROJET AUX PLANS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

1. Impact du projet au plan économique
2. Impact du projet au plan social et environnemental





## 2.6. DOMAINES ET SECTEURS PORTEURS DE L'ÉCONOMIE SÉNÉGALAISE

Le Sénégal est un pays disposant de plusieurs potentialités malgré les problèmes de développement auxquels il fait face. Le diagnostic des domaines et secteurs porteurs montre un pays où il existe des secteurs d'activité qui peuvent servir de socle aux activités entrepreneuriales des migrants/es de retour. Une cartographie territoriale des ressources dans les 14 régions met en lumière ces potentialités.

D'ailleurs, depuis longtemps, on identifie 5 à 6 pôles régionaux territoriaux qui reprennent la dynamique sociohistorique du pays : le Ferlo, le bassin arachidier (nord et sud), la Basse-Casamance, la zone des Niayes, le sud-est, le centre-ouest... Les créneaux porteurs ne sortent pas habituellement des activités que voici : les produits de mer; les cultures céréalières; les télé-services; l'exploita-

tion forestière; l'aviculture; la riziculture; l'horticulture (oignon, pomme de terre, légumes); les industries et les mines; le tourisme; le commerce; l'élevage (viande et lait); l'apiculture; l'arachide et ses dérivés; l'agriculture pluviale et irriguée; les télécommunications et les BTP ...

C'est l'occasion d'innover dans ces secteurs pour te faire une place considérable. Comme au niveau du transport interurbain, avec la vétusté des véhicules, un marché s'offre pour renouveler le parc automobile et assurer la sécurité des voyageurs. Au niveau de l'agroalimentaire, le conditionnement d'eau filtrée et les glaces sont des plus en plus prisés par toutes catégories de personnes. Autant de pistes à explorer.

L'économie du Sénégal est actuellement marquée par le dynamisme du secteur tertiaire c'est-à-dire les services et un renouveau du secteur primaire, notamment avec l'agriculture et l'élevage.

TABLEAU 3. OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS LES 14 RÉGIONS DU SÉNÉGAL<sup>1</sup>

Régions	Caractéristiques socioéconomiques et/ou ressources principales
Dakar	Agriculture (maraichage), élevage, agroalimentaire, transport, carrière, commerce, artisanat, tourisme, télé-services, immobilier, industrie et mines, télé-services
Thiès	Pêche artisanale, industries extractives, carrières, fruits, maraichage, agriculture, télé-services
Saint-Louis	Agroalimentaire, tourisme, pêche, unités agroindustrielles, maraichage, riziculture, artisanat, immobilier, transport, télé-services
Louga	Agriculture, élevage, commerce
Matam	Elevage, pêche, agriculture, transport
Diourbel	Agriculture, artisanat, commerce, élevage, industrie et mines, télé-services
Fatick	Agriculture, pêche, élevage, transport, tourisme, artisanat
Kaolack	Agriculture, élevage, commerce, artisanat, produits forestiers non ligneux, transport, industries, télé-services
Kaffrine	Agriculture, élevage, commerce, exploitation forestière, artisanat
Ziguinchor	Tourisme, exploitation forestière, agriculture, artisanat, pêche
Kolda	Agriculture, élevage, pêche, exploitation forestière, industrie
Sédhiou	Agriculture, élevage, pêche, exploitation forestière
Tambacounda	Agriculture, élevage, industrie, artisanat, commerce, transport, exploitation forestière
Kédougou	Agriculture, élevage, industrie, tourisme, commerce, exploitation forestière et minière

<sup>1</sup> Cette liste est présentée à titre indicatif. Elle n'est pas exhaustive et est donc sujette à changement en fonction de l'évolution des opportunités d'investissement au Sénégal. Ce qui est important, c'est de faire une bonne étude de marché tout en évitant le mimétisme et les secteurs saturés. Les conseils que te donneront les experts des structures dédiées à la promotion de l'investissement comme l'APIX et l'ADEPME te permettront des choix d'investissement plus éclairés.

## ENCADRÉ 9.

## SECTEURS PORTEURS DANS L'ÉCONOMIE SÉNÉGALAISE EN 2018

La Direction de la prévision et des études économiques (DPEE) du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, dans ses prévisions économique 2018, prévoit un regain d'activités qui sera porté à la fois par la bonne tenue des secteurs tertiaire, primaire et de l'administration publique. Selon la DPEE, le secteur primaire serait tiré essentiellement par le sous-secteur agricole et les activités annexes. Comme sous-secteur d'importance socio-économique porteur de croissance, le secteur primaire prédominant est soutenu par l'horticulture avec le maraichage, l'arboriculture (cultures fruitières avec le manguier, les agrumes, le bananier, etc.). Cette prédominance est la traduction d'une volonté politique portée qui cible spécifiquement des chaînes de valeur précises porteuses de croissance dont notamment les corridors céréaliers, les filières horticoles à haute valeur ajoutée (incluant les filières d'exportation) pour l'agriculture, les filières lait, viande, aviculture, apiculture, pour l'élevage, la valorisation des ressources agro-forestières. Les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche demeureraient, par ailleurs, sur une bonne tendance.

Dans le secteur secondaire, la DPEE souligne que l'activité devrait maintenir le cap en 2018, à la faveur de la poursuite de l'exécution des projets structurants du plan de développement économique et social et de la vigueur des industries. L'activité du secteur est, ainsi, attendue en hausse de 8,2% en 2018 contre 5,9%

en 2017. Cette évolution traduit les performances, principalement enregistrées dans la construction, l'égrenage de coton et fabrication de textile et les conserveries de viande et poisson. Le sous-secteur des Bâtiments et travaux publics (BTP), n'est pas en reste. Ces performances sont toutefois contrebalancées par les faibles résultats des industries extractives, de la fabrication de sucre et de la production énergétique.

Pour le secteur tertiaire, la DPEE ajoute que dans le secteur tertiaire tirerait profit de la bonne orientation des secteurs primaire et secondaire. La croissance de ce secteur est projetée à 6,8% en 2018 contre 6,7% en 2017.

L'évolution traduit essentiellement, les performances des transports et télécommunications, du commerce, des services d'hébergement et de restauration, des services financiers et des activités immobilières. Sur un an, l'emploi salarié du secteur moderne s'est, également, renforcé de 12,0% au mois de novembre 2018. Cette performance relève, essentiellement, de la bonne dynamique observée dans le secondaire (+17,1%), particulièrement dans l'industrie (+19,1%). En outre, une création nette d'emploi de 6,5% est notée dans le secteur tertiaire, du fait des créations nettes d'emplois notées dans les services (+6,3%) et le commerce (+6,9%).

Source : MEFP/DPEE, Point mensuel de conjoncture, novembre 2018.





- Les services comportent de manière générale les téléservices avec le développement de l'économie numérique, ainsi que les prestations intellectuelles. Parmi les activités de téléservices, il est noté une explosion de l'activité de transfert d'argent ou encore des services de télépaiement. Le recours à ces outils est devenu très fréquent et l'existence de plateforme regroupant les différents opérateurs de téléservices facilite le développement de cette activité. A cela peuvent s'ajouter les activités dérivées de l'informatique telles que l'infographie, la création et la gestion de site web ou encore le digital marketing pour la vulgarisation de produits commerciaux, etc. S'agissant des prestations intellectuelles, c'est une activité à très forte valeur ajoutée qui s'appuie sur des connaissances et une expertise dans un domaine défini. C'est par exemple les structures de conseil et d'assistance dans des domaines comme la comptabilité, le droit, la gestion d'entreprise, le marketing ou encore la communication, etc.
- Pour ce qui est de l'agriculture, c'est un secteur porteur. Plusieurs mesures comme la facilitation de l'accès au crédit, l'allègement des procédures de création d'entreprise etc. ont été prises par l'État pour booster les investissements dans les secteurs de l'agriculture. De plus, des exonérations fiscales ont été accordées à ce secteur notamment sur les intrants ainsi que le matériel utilisé dans le cadre de cette activité. Ce qui fait que, avec un niveau acceptable d'investissement, les acteurs économiques pourraient tirer leur épingle du jeu.
- Par ailleurs, l'activité de maraîchage et d'horticulture (fruits et légumes) est très productive depuis quelques années. Cela s'explique en partie par la volonté du Sénégal de rééquilibrer sa balance commerciale avec l'exportation massive de produits issus de ces activités, mais aussi par le programme d'autosuffisance ainsi que la promotion du consommateur local.
- Il y a également l'aviculture qui s'est très bien développée depuis la décision du gouvernement de suspendre les importations de volailles. Cette activité peut ne pas nécessiter de gros investissements et permet d'enregistrer une bonne marge bénéficiaire. Cependant une formation - même accélérée - serait judicieuse, puisque cette activité requiert un savoir-faire et une maîtrise.
- Le secteur des Bâtiments et travaux publics (BTP) n'est pas en reste dans la mesure où l'immobilier demeure l'investissement le plus sûr et qui garantit

un retour sur investissement dans le moyen - long terme. L'activité de construction en tant que telle nécessite beaucoup de moyens, mais il y a des métiers connexes et par conséquent des potentialités d'emplois. C'est par exemple la fourniture des matériels et matériaux de construction (quincaillerie), la plomberie, l'électricité, l'architecture et la décoration intérieure, de même que la main-d'œuvre, le transport et la livraison, etc.

- L'activité de commerce conserve son dynamisme d'antan et est aujourd'hui favorisée par le développement de l'Internet. En effet, les réseaux sociaux sont utilisés comme des plateformes de publicité, ce qui fait que les potentiels clients ont connaissance des produits commercialisés sans que cela ne génère des charges importantes. La vente en ligne est devenue un secteur dynamique et offre un potentiel de croissance intéressant.

## 2.7. SUIS-JE PRÊT À CRÉER UNE ENTREPRISE AU SÉNÉGAL ? EN AI-JE LES MOYENS ? COMMENT FAIRE ?

Comme migrant/e de retour, tu as certainement les compétences et les moyens pour lancer une entreprise au Sénégal. Avant de revenir, tu as certainement beaucoup réfléchi à l'entreprise que tu veux créer, le secteur ciblé, avec qui tu veux le faire. Sache que les dispositifs d'appui existent et que tu peux les solliciter.

Avant de te lancer en affaires au Sénégal, pose-toi les bonnes questions pour arriver à bien choisir le type d'entreprise le plus adapté à tes besoins et moyens, les démarches administratives à faire, les avantages et inconvénients de chaque modèle d'entreprise, les lois et règlements les régissant, etc.

Voici quelques questions que tu devrais te poser avant de te lancer dans cette aventure :

- Quels sont tes intérêts ?
- Quelles sont tes expériences (professionnelles, autres...) ?
- Quels sont tes points forts et tes points faibles ?
- De quels soutiens es-tu en mesure de disposer ?

Il t'est aussi indispensable de déterminer les forces et les faiblesses liées à ta personnalité et les contraintes et les opportunités liées à ton environnement dans les domaines suivants :

- motivation pour créer une entreprise ;
- goût du risque ;

- persévérance et capacité à gérer les crises ;
- initiative ;
- aptitude à prendre des décisions ;
- capacité à s'adapter aux besoins de l'entreprise ;
- engagement ;
- compétences en négociation et communication ;
- soutien familial ;
- obligations familiales et sociales...

Une bonne entreprise est créée à partir d'une bonne idée d'entreprise. Une idée d'entreprise est une description brève et précise de l'entreprise que l'on a l'intention de créer.

Pour bien définir ton idée d'entreprise, voici quelques questions à te poser :

- Pourquoi ? Pourquoi veux-tu créer ta propre entreprise ou ta propre coopérative ?
- Quels besoins ? Quels besoins des clients l'entreprise devra-t-elle satisfaire ? Écoute les personnes autour de toi au Sénégal pour découvrir ce dont elles ont besoin.
- Quoi ? Qu'est-ce que l'entreprise ou la coopérative a l'intention de vendre ? Définis clairement l'idée du produit que tu vas fabriquer ou acheter et revendre ou ton idée de service.
- Qui ? Qui va acheter les produits ou les services de la future entreprise ou coopérative ? Qui peut être ton associé ?
- Comment ? Comment vas-tu vendre les produits ou tes services ?
- Comment vas-tu produire ou lancer ton entreprise ? Avec quels moyens ? Avec quels moyens vas-tu produire ou lancer ton entreprise ?
- De quels soutiens peux-tu disposer ?

Pour t'aider à répondre à ces questions, tu peux écouter et parler avec :

- ta famille, tes amis et tes voisins ;
- des clients potentiels, c'est-à-dire des personnes qui pourraient acheter les produits de ta future entreprise ou coopérative ;
- les commerçants et les entreprises qui pourraient te fournir en matières premières ou qui vendent le même produit que toi ;

- la chambre de commerce ou la chambre des métiers de ta région ;
- les ONG, les structures professionnelles et les associations d'aide à la création d'entreprise de ta région ;
- des migrants/es de retour qui ont réussi ou ont échoué après avoir créé une entreprise. Te servir des erreurs et des succès des uns et des autres t'est tellement utile pour contourner les difficultés ;
- avoir une bonne idée d'entreprise, cela veut dire donner une réponse à un problème identifié ou satisfaire un besoin qui existe autour de toi ;
- des personnes, entreprises, administrations...

Il t'est indispensable de choisir un modèle d'entreprise qui correspond à tes possibilités, tes besoins, tes capacités, ton secteur d'intervention, etc. Comme tu peux le constater dans le tableau ci-dessous, chaque type de structure a ses avantages et ses inconvénients. A toi de trouver le statut qui correspond le mieux à tes besoins !

#### ENCADRÉ 10. CONTACTS POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE



Si tu veux avoir plus d'informations à ce sujet, consulte le Guide du créateur d'entreprise de l'APIX et contacte l'APIX, le Bureau de Suivi aux Organisations d'Autoproduction (pour les créations de coopératives), l'Agence de Développement et d'Encadrement des PME (ADEPME) ou la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de ta région (Centre de Formalités des Entreprises).

Guide à la création d'entreprise :

🌐 [www.creationdentreprise.sn](http://www.creationdentreprise.sn)



TABLEAU 4. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES MODÈLES D'ENTREPRISE

Type	Avantages	Inconvénients
<b>Coopérative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La coopérative peut être créée avec un très petit capital de départ</li> <li>- Les formalités de constitution sont gratuites et assez souples</li> <li>- Buts économiques mais aussi sociaux (auprès de ses membres et de sa communauté) en tant qu'elles sont déclarées comme organisations d'utilité publique</li> <li>- Flexibilité dans l'organisation et le fonctionnement</li> <li>- Les coopératives sont exonérées de taxes et d'impôts. Elles peuvent recevoir des subventions publiques et sont parfois soutenues par l'État ou d'autres partenaires</li> <li>- Les membres d'une coopérative sont à la fois propriétaires et usagers (ils bénéficient des activités sociales de la coopérative : formation...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le temps de constitution est assez long (ce temps est en moyenne d'un mois)</li> <li>- Tout l'excédent n'est pas réparti entre les membres</li> </ul>
<b>Groupement d'Intérêt Économique (GIE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le GIE peut être créé sans capital de départ</li> <li>- Les formalités de constitution assez souples</li> <li>- Flexibilité dans l'organisation et le fonctionnement</li> <li>- Régime fiscal forfaitaire, incitatif et très souple</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres d'un GIE sont supposés avoir une activité</li> <li>- Le GIE, lui-même, ne peut pas avoir pour but la recherche et le partage de bénéfices mais plutôt « de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les moyens de cette activité »</li> <li>- Faible crédibilité vis-à-vis des tiers, surtout des banques</li> <li>- Les membres du GIE sont solidairement responsables des dettes du GIE</li> </ul>
<b>Entreprise individuelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun capital minimum exigé pour le démarrage</li> <li>- Formalités de constitution rapides et simplifiées</li> <li>- Coût de constitution assez faible</li> <li>- Régime fiscal forfaitaire, incitatif et très souple</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsabilité illimitée de l'entrepreneur.</li> <li>- En cas de faillite, le patrimoine de l'entrepreneur est engagé</li> <li>- Faible crédibilité vis-à-vis des partenaires: banques, fournisseurs, clients...</li> <li>- Accès difficile au crédit</li> <li>- Responsabilité illimitée</li> </ul>
<b>Société à responsabilité limitée (SARL)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capital minimum exigé peu important (1 000 000 FCFA)</li> <li>- Responsabilité limitée : les associés ne sont responsables qu'à concurrence de leurs apports</li> <li>- Les associés ont la possibilité d'assurer un contrôle étroit de l'accès de nouveaux associés au capital de la société</li> <li>- La société pourra continuer d'exister en cas de décès de l'un des associés ou du gérant (si le contraire n'est pas stipulé dans les statuts)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le capital minimum exigé bloque certaines initiatives</li> <li>- Obligation de passer par un notaire pour les actes constitutifs (statuts, déclaration de conformité)</li> <li>- Frais de constitution très élevés (plus 40% du capital minimum)</li> <li>- Les associés ne peuvent céder librement leurs parts sociales</li> </ul>
<b>Société anonyme (SA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Très crédible auprès des tiers</li> <li>- Grande capacité de mobilisation des fonds (la SA peut faire appel à l'épargne publique)</li> <li>- Risque limité aux apports</li> <li>- Possibilité de libérer seulement le quart du capital</li> <li>- Possibilité en principe pour les associés de librement céder leurs actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capital social minimum assez élevé</li> <li>- Frais de constitution très élevés</li> <li>- Système d'administration très lourd (conseil d'administration, commissaires aux comptes...) pour les nouvelles sociétés</li> </ul>
<b>Société par actions simplifiées (SAS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de souplesse dans l'organisation et le fonctionnement de la société sous réserve des règles impératives</li> <li>- Responsabilités et risques limités aux apports</li> <li>- Le capital et la valeur des actions sont librement fixés par les associés</li> <li>- Pas d'obligation de désigner un commissaire aux comptes en dessous d'un seuil</li> <li>- Liberté statutaire</li> <li>- Possibilité de sécurisation de l'actionariat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de rédaction des statuts</li> <li>- Appel public à l'épargne interdit</li> </ul>

## 2.8. PROCÉDURES POUR CRÉER TON ENTREPRISE

Dans le souci d'informer de manière efficiente les citoyens sénégalais de la diaspora relativement aux services aux investisseurs proposés par l'APIX et des opportunités d'investissement, l'État du Sénégal a mis en place un guichet unique physique spécialement dédié à la Diaspora logé à l'APIX. Le Guichet unique physique spécial « Diaspora » a pour objet la création d'un cadre spécifique dédié à l'assistance et conseil pour les Sénégalais/es de la « Diaspora ». Il sert ainsi d'interface entre les Sénégalais/es de « Diaspora » et le service public. Dès lors, le guichet unique physique spécial fournit des prestations relatives à l'information sur :

- les secteurs porteurs considérés comme prioritaires par l'État ainsi que les formalités administratives afférentes ;
- l'assistance dans l'accomplissement des procédures administratives, fiscales et douanières ;
- l'orientation pour l'obtention de financement de projets, la facilitation des procédures administratives liées à l'investissement.

Le Guichet unique physique spécial « Diaspora » permet de bénéficier des avantages liés aux Codes de l'investissement et à l'Entreprise Franche d'Exportation (EFE). Afin de faciliter l'accessibilité du Guichet unique, APIX a parallèlement mis en place un Guichet unique virtuel « Espace Diaspora » accessible sur le site internet de l'APIX.

Les entrepreneurs potentiels ne doivent pas se laisser effrayer : les formalités de création sont aujourd'hui simples, rapides et peu coûteuses. Avec la mise en place du Guichet unique par le Bureau d'Appui à la Création d'Entreprise (BCE) à l'APIX, les formalités de création sont allégées. Le BCE offre à tout entrepreneur un guichet unique d'accomplissement des formalités de création de société, gratuitement, sans rendez-vous, et dans les délais garantis. Certaines formalités sont considérées comme obligatoires, d'autres facultatives. Au titre des formalités obligatoires, il y a lieu de noter :

- une déclaration sur l'honneur, disponible à l'APIX, renseignée et signée par le gérant ou un extrait de casier judiciaire ;
- l'établissement des actes notariés (pour les sociétés) ;
- la constitution du Capital auprès du Notaire ou à la Banque (pour les sociétés) ;
- l'enregistrement des statuts (pour les sociétés et les GIE) ;

### ENCADRÉ 11.

#### PAGE WEB DE L'ESPACE « DIASPORA » DE L'APIX



<https://investinsenegal.com/investisseurs/diaporama/>

- l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- l'immatriculation au NINEA ;
- la Déclaration d'établissement ;
- la Publication au journal d'annonce légale (pour les sociétés).



**Attention :** Tout demandeur à l'immatriculation au registre de commerce est tenu de produire un casier judiciaire de moins de 3 mois et celui du pays d'origine pour les étrangers, dans un délai de 75 jours, à compter de l'immatriculation au RCCM.

Hormis l'obtention du casier judiciaire, l'établissement des actes notariés et la constitution du capital, toutes les autres formalités de création de société peuvent être effectuées en 24h au niveau du Bureau d'appui à la Création d'Entreprise (BCE) de l'APIX.



TABLEAU 5. PROCESSUS DE CRÉATION D'UNE ENTREPRISE OU COOPÉRATIVE

Statut juridique	Formalités	Dossier	Frais de constitution
<b>Entreprise individuelle</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 copies d'une pièce d'identification nationale (carte d'identité nationale, passeport, permis de conduire)</li> <li>- 2 copies du passeport pour les étrangers</li> <li>- 1 déclaration sur l'honneur, disponible à l'APIX, renseignée et signée par le requérant ou un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;</li> <li>- 1 extrait du casier judiciaire du pays d'origine datant de moins de 3 mois (pour les étrangers)</li> <li>- 1 certificat de résidence (délivré par la police ou la mairie)</li> <li>- 1 copie du certificat de mariage (le cas échéant)</li> <li>- 2 timbres fiscaux de 2.000 FCFA (pour le RC et le NINEA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10.000 FCFA de frais de greffe pour les entreprises individuelles sans nom commercial ;</li> <li>- 20.000 FCFA pour les entreprises individuelles avec nom commercial dont : 10.000 FCFA pour l'enregistrement du nom et 10.000 FCFA pour les frais de greffe</li> </ul>
<b>La SARL &amp; SPA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'établissement des statuts chez le notaire et le dépôt du capital (en 24h) ;</li> <li>- Enregistrements des actes constitutifs et immatriculation de la société au BCE de l'APIX</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 déclaration sur l'honneur, disponible auprès du notaire, renseignée et signée par le gérant ou son casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;</li> <li>- le casier du pays d'origine (pour les étrangers) de moins de 3 mois ;</li> <li>- la photocopie de la carte d'identité des associés</li> </ul>	<p><b>Les droits d'enregistrement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25.000 FCFA si c'est un capital compris entre 100.000 et 10.000.000 ou 1% du capital si celui-ci est supérieur à 10.000.000 ;</li> </ul> <p>NB : En cas d'apport immobilier, il y a une surtaxe de 3% de la valeur de l'apport pour les droits d'enregistrement.</p> <p><b>Les frais de notaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les SARL dont le capital est compris entre 100.000 et 500.000 FCFA, les frais sont de 20.000 FCFA, et d'environ 400.000 FCFA pour celles dont le capital est supérieur à 500.000 FCFA,</li> <li>- Pour les SA, 700.000 FCFA approximativement pour un capital de 10 millions</li> </ul>
<b>LE GIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La création se fait au niveau du Bureau d'appui à la création d'Entreprise (BCE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 imprimés recto verso des statuts, du règlement intérieur et du procès-verbal de l'AG constitutive,</li> <li>- 1 copie des cartes d'identité des membres</li> <li>- 1 déclaration sur l'honneur, disponible à l'APIX, renseignée et signée par le Président ou le casier judiciaire du Président datant de moins de trois (3) mois,</li> <li>- 2 copies du passeport (pour les étrangers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des droits d'enregistrement d'un montant 35.000 FCFA</li> <li>- des frais de constitution de 30.000 FCFA dont : 20.000 pour le frais de protection du nom commercial à l'OAPI ; 10.000 FCFA pour les frais de greffe.</li> </ul>

## 2.9. OÙ ET COMMENT TROUVER DES FINANCEMENTS ?

Comme migrant/e de retour désireux/se de lancer un projet de business, tu sais certainement que comme le dit l'adage, « l'argent est le nerf de la guerre ». Il est un facteur de succès important de ton projet d'entreprise. Avant de solliciter les autres, il est important de compter sur tes propres forces, tes ressources personnelles et tes moyens avant de te lancer dans cet exaltant défi. Tu as donc commencé à préparer ton projet depuis l'Allemagne en te donnant les moyens de réussir ton projet d'entreprise grâce à l'épargne que tu as réussi à accumuler ou grâce au patrimoine que tu as réussi à acquérir avant de revenir au Sénégal (immobilier, activités lucratives, etc.). Il n'y a pas de petits montants pour commencer, compter sur tes propres ainsi que viser l'autonomie sont fondamentaux pour réussir ton business au Sénégal. Les financements ne sont qu'un appui additionnel.

Pour le financement de ton projet, n'hésite pas à contacter en premier le Centre sénégallo-allemand d'informa-

tion pour l'emploi, la migration et la réintégration pour avoir des informations, des conseils et des orientations sur les structures et mécanismes de financement que tu peux solliciter. De l'information pertinente, à jour et adaptée à ton projet te sera donnée sur les opportunités de financement disponibles auprès de l'État, des institutions de microfinance ou des banques classiques, des structures publiques de développement, ou encore des Organisations non gouvernementales (ONG) et des partenaires internationaux, etc. Diverses structures publiques ou privées appuient les PME et PMI dans l'élaboration et l'exécution de leurs projets. Cet appui peut être technique et/ou financier. Il peut aussi consister en une assistance juridique ou matérielle.

Sache que le Centre sénégallo-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration dispose, en partenariat avec l'OFII et l'ANPEJ, d'outils financiers pour appuyer des migrant/es de retour. N'hésite pas à te renseigner et à solliciter leur appui, si tu remplis les conditions d'éligibilité.

TABLEAU 6. STRUCTURES D'APPUI TECHNIQUE OU FINANCIER

Structures d'appui technique	Structures d'appui financier
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme d'appui au secteur privé et de valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI)</li> <li>- Fonds de Financement de la Formation professionnelle et Technique (3FPT)</li> <li>- Fonds de garantie des Investissements prioritaires (FONGIP)</li> <li>- Délégation générale de l'Entrepreneuriat rapide (DER)</li> <li>- Agence nationale pour la Promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ)</li> <li>- Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME)</li> <li>- Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA)</li> <li>- Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels (APROSI)</li> <li>- Agence de la Promotion de l'Investissement et des grands Travaux (APIX)</li> <li>- Agence sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX)</li> <li>- Fonds de Développement de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (FONDEF)</li> <li>- Office national de Formation Professionnelle (ONFP)</li> <li>- Direction de l'Entrepreneuriat Féminin</li> <li>- Trade Point Sénégal (TP Dakar)</li> <li>- Centre de Gestion Agréé Pilote de Dakar</li> <li>- Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Sénégalais de l'Extérieur (BAOS)</li> <li>- Haut Conseil des Sénégalais de l'Extérieur (HCSE)</li> <li>- Conseil supérieur des Sénégalais de l'Extérieur (CSSE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonds de garantie des Investissements prioritaires (FONGIP)</li> <li>- Fonds souverain d'Investissements stratégiques (FONSIS SA)</li> <li>- Banque nationale pour le Développement économique (BNDE SA)</li> <li>- Fonds Teranga Capital</li> <li>- Partech Ventures</li> <li>- M&amp;A Capital</li> <li>- Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME)</li> <li>- Délégation de l'Entrepreneuriat rapide (DER)</li> <li>- Agence nationale pour la Promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ)</li> <li>- Fonds national de Promotion et de l'Entrepreneuriat féminin (FNPEF)</li> <li>- Le fonds Afric'Innov</li> <li>- Le Crédit mutuel du Sénégal (CMS)</li> <li>- Le Crédit municipal de Dakar (CMD)</li> <li>- La Mutuelle d'Épargne et de Crédit de la Municipalité de Dakar</li> <li>- Le Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit du Sénégal (PAMECAS)</li> <li>- L'Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production (ACEP)</li> <li>- Société Coopérative d'Épargne et de Crédit/ BIRIMA</li> <li>- MICROCRED SENEGAL</li> <li>- Banque Sahélo - Sahélienne de l'Investissement et du Commerce (BSIC)</li> <li>- CBAO Groupe Attijariwafa Bank</li> <li>- Société générale de Banque au Sénégal (SGBS)</li> <li>- Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS)</li> <li>- CITIBANK</li> <li>- Caisse nationale de Crédit Agricole au Sénégal (CNCAS)</li> <li>- Bank of Africa - Senegal (BOA - S)</li> <li>- Banque islamique du Sénégal (BIS SA)</li> <li>- Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie (BICIS SA)</li> <li>- Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE)</li> </ul>



### 2.9.1. Mécanismes et dispositifs d'appui

Le/la migrant/e de retour peut compter sur l'État qui est un acteur majeur dans le processus de réintégration. Le ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, avec notamment la Direction Générale des Sénégalais de l'Extérieur, fournit de grands efforts pour appuyer les migrants/es de retour désireux d'investir au Sénégal. Plusieurs ministères interviennent dans le processus : Économie, Finances et Plan ; Commerce ; l'Élevage ; Pêche et Économie maritime ; Agriculture ; Promotion des investissements, des partenariats et du développement des téléservices de l'État ; Jeunesse et Emploi ; Économie sociale et solidaire ; Artisanat et Formation professionnelle, etc.

Le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (FAISE) est le principal dispositif d'appui aux migrants/es de retour au sein de l'État du Sénégal. Seulement, il n'est pas exclusivement dédié aux migrants/es de retour, mais toute personne justifiant une expérience

migratoire. Le nombre des demandeurs est donc plus étendu. Exceptés trois secteurs d'activités : le commerce, l'immobilier et le transport, tous les autres sont éligibles. Les prêts varient de 5 à 15 millions et nécessitent un apport personnel de 10%. Ils sont octroyés à un taux d'intérêt de 6% et sont remboursables en 5 ans (54 échéances) avec un différé de remboursement de 6 mois. Le FAISE est actuellement composé de deux lignes de financement : a) le Fonds des Sénégalais de l'Extérieur (FSE) qui est le principal dispositif public de financement des activités des Sénégalais de l'Extérieur ; b) le Fonds des Femmes de la Diaspora (FFD) qui finance des activités génératrices de revenus pour des femmes sénégalaises mais dans leur pays d'établissement.

Il est important de savoir que le FAISE n'est pas la seule structure publique à laquelle tu peux t'adresser. Tu peux aussi bénéficier du soutien d'autres structures de l'État gérant des programmes qui ont un lien direct avec ton projet d'entreprise et ton expérience de retour.

**TABLEAU 7. OPPORTUNITÉS DISPONIBLES AU FONDS D'APPUI AUX INITIATIVES DES SÉNÉGALAIS DE L'EXTÉRIEUR (FAISE)**

Bailleurs de fonds	Types de migrants appuyés	Critères	Modalités de l'appui	Système d'information	Partenariats	Limites	Contacts
État du Sénégal	Sénégalais de l'Extérieur sur une base individuelle ou collective en mesure de justifier une expérience migratoire	Être Sénégalais de l'Extérieur (carte consulaire ou tout autre document prouvant le séjour à l'étranger) Compétences et expériences dans le domaine d'investissement Engagement du promoteur (apport personnel de 10%) Faisabilité et rentabilité du projet et son caractère innovant Dimension genre	Séance de formation Octroi du prêt logé dans une institution financière Appui technique en cas de difficultés dans le remboursement	Ambassades et consulats du Sénégal Missions d'informations Foires et expositions Bureau d'appui aux Sénégalais de l'Extérieur (BASE)	Comme membre du conseil de surveillance et au comité de sélection Avis technique sur les projets soumis à une demande de financement Direction de l'appui à l'investissement des projets (DAIP) au sein de la (DGSE) APIX BNDE FONGIP FONSIS ANIDA ADEPME MEFP Cabinets juridiques (remboursement des prêts)	Longueur des procédures et des délais Plafonnement des prêts à un montant de 15 millions Capacités de financement limitées par rapport à une forte demande	Cité Keur Gorgui Immeuble Elysée II, 3 <sup>ème</sup> étage Dakar, Sénégal Tél. : 33 864 6044 infos@faise.sn <a href="http://www.faise.sn">www.faise.sn</a>

TABLEAU 8. AUTRES ORGANISATIONS ET DISPOSITIFS D'APPUI DE L'ÉTAT QUE TU PEUX SOLLICITER

Structure	Nature de l'appui	Contacts
DAIP (Direction de l'Appui à l'investissement et aux Projets) au sein de la Direction générale des Sénégalais de l'Extérieur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations, conseils sur les opportunités d'investissement, les dispositifs d'appui</li> <li>- Identification et profilage des porteurs de projets</li> <li>- Mise en relation avec les structures publiques de soutien</li> <li>- Accompagnement post-retour</li> <li>- Assistance sociale (retours forcés)</li> <li>- Réception des dossiers de financement adressés au FAISE</li> <li>- Avis techniques sur les projets d'investissement</li> </ul>	Immeuble Fahd 15 <sup>ème</sup> étage. 3, Boulevard El Hadj Djily Mbaye Dakar, Sénégal Tél. : +221 33 823 38 63
Bureau d'accueil et d'orientation des Sénégalais de l'Extérieur (BAOS) qui sont des services de la DGSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil, information, conseil sur les créneaux d'investissements et sur les mécanismes d'accompagnement</li> <li>- BAOS dans les ARD de Diourbel, Sédhiou, Louga, Tambacounda et Kolda)</li> </ul>	ARD de Diourbel, Louga, Sédhiou, Tambacounda, Kolda
Bureaux d'appui aux Sénégalais de l'Extérieur (BASE) projet pilote de la DGSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un bureau ouvert en Italie</li> <li>- Lieu de présentation des opportunités d'investissement au Sénégal et des dispositifs d'appui disponibles</li> <li>- Mise en relations avec les structures chargées de promouvoir l'investissement et le développement : APIX, ADEPME, ANIDA, PRODAC</li> <li>- Projet de doter chaque bureau économique d'ambassade d'un BASE</li> </ul>	Immeuble Fahd 15 <sup>ème</sup> étage. 3, Boulevard El Hadj Djily Mbaye Dakar, Sénégal Tél. : +221 33 823 38 63
ANIDA Agence Nationale d'insertion et de Développement Agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil dans l'élaboration du projet économique dans le domaine de l'agriculture</li> <li>- Recherche de financement</li> <li>- Conseils agricoles et appuis techniques</li> <li>- Conseils et appuis pour l'acquisition de foncier</li> <li>- Mise en relation avec des structures de financement pour des prêts à des conditions souples (8% de taux d'intérêt)</li> <li>- Encadrement personnalisé de l'investissement agricole</li> <li>- Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal (PACERSEN) accompagne la diaspora et les migrants/es de retour</li> <li>- Création de Fermes Natangue</li> <li>- Aires agricoles émergentes</li> </ul>	Lot 36 SICAP Mermoz VDN, Dakar Tél. : +221 33 859 06 60 <a href="http://www.anida.org">www.anida.org</a>
APIX Agence pour la Promotion des Investissements et Grands Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations sur les secteurs porteurs considérés comme prioritaires</li> <li>- Appui à la réalisation des formalités administratives pour la création d'entreprises</li> <li>- Assistance dans l'accomplissement des procédures administratives, fiscales et douanières</li> <li>- Conseils et orientations pour l'obtention de financement</li> <li>- Les migrants/es de retour constituent une cible importante de l'APIX mais jusqu'à présent il n'y a de dispositifs qui leur sont exclusivement ou spécifiquement dédiés mais l'APIX a le projet à court terme de mise en place d'un « Espace diaspora »</li> <li>- Guichet unique spécialement dédié à la Diaspora au niveau de l'APIX</li> </ul>	52-54, Rue Mohamed V Immeuble Alwar BP 430 - CP 18524 Dakar Tél. : +221 33 849 05 55 Fax : +221 33 823 94 89 <a href="mailto:apix@apix.sn">apix@apix.sn</a> <a href="http://www.investinsenegal.com">www.investinsenegal.com</a>



Structure	Nature de l'appui	Contacts
<b>ANPEJ</b> Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils sur les perspectives professionnelles et les possibilités d'investissement pour les migrants/es de retour</li> <li>- Accompagnement technique et appui à la réalisation de projets de réinsertion</li> </ul>	<p>Lot 1 Lotissement SODIDA Avenue Bourguiba, Dakar BP 47267 Dakar Liberté Tél. : +221 33 869 19 83 <a href="http://www.anpej.sn">www.anpej.sn</a></p>
<b>ADEPME</b> Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaire de mise en œuvre du PAISD III, accompagne des PME de migrants/es de retour ou qui prépare leur retour (France, Italie, Espagne, Belgique)</li> <li>- Comme tout porteur de projet de création de PME, migrant de retour éligible à des conseils, à sa mise en relation avec des institutions de financement</li> <li>- Appui technique pour les formalités juridiques et institutionnelles</li> <li>- Formation en gestion d'entreprise</li> </ul>	<p>Immeuble Seydi Djamil, 8<sup>ème</sup> étage Av. Cheikh Anta Diop x Rue Léo Frobenius Fann Résidence, Dakar Tél. : +221 33 869 70 70 Fax : +221 33 860 13 63 <a href="http://www.adepme.sn">www.adepme.sn</a></p>
<b>PRODAC</b> Programme des Domaines Agricoles Communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de programme spécifique pour les migrants de retour</li> <li>- Éligibilité des migrants de retour aux domaines agricoles communautaires en particulier dans les cas de retour forcé</li> <li>- Encadrement agricole</li> <li>- Accès aux facilités de financement</li> <li>- Étude technique</li> <li>- Appui-conseil</li> <li>- Mise en relation avec des partenaires d'affaire</li> <li>- Accès au foncier</li> </ul>	<p>PRODAC Sacré-cœur Pyrotechnie Villa n° 6, Cité Keur Gorgui, Dakar Tél. : +221 33 864 41 94 <a href="http://www.prodac.sn">www.prodac.sn</a></p>
<b>ASEPEX</b> Agence Sénégalaise pour la Promotion des Exportations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de programme spécifiquement centré sur les migrants de retour</li> <li>- Appui technique</li> <li>- Opportunités d'exportation</li> <li>- Promotion du label « Made in Senegal »</li> <li>- Appui à l'établissement de partenariats et à l'identification de niches de marché pour l'exportation</li> <li>- Formation</li> </ul>	<p>10 VDN, Lotissement Cité Police Face Mermoz Immeuble HDP, 2<sup>ème</sup> étage, BP 14709 Dakar-Peytavin Tél. : +221 33 869 2021 <a href="mailto:asepex@asepex.sn">asepex@asepex.sn</a> <a href="http://www.senegal-export.com">www.senegal-export.com</a></p>
<b>Structures financières :</b> <b>BNDE</b> (Banque nationale de Développement Économique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Axes de collaboration avec les agences publiques (ANIDA, ADEPME) et le FAISE pour l'octroi de financements et la garantie des prêts.</li> <li>- Le sous fonds (FOGARISE et FOGALOG) du FONGIP sont destinés respectivement à la diaspora pour la création d'entreprise et le soutien au logement.</li> </ul>	<p>BNDE Av. Lamine GUEYE x Place Soweto, Immeuble Rivonia, Dakar Tél. : +221 33 829 20 20 Fax : +221 33 829 20 21 <a href="http://www.bn.de.sn">www.bn.de.sn</a></p>
<b>FONGIP</b> (Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires)		<p>FONGIP Immeuble ATRYUM Center, 1<sup>er</sup> étage Km 8, Route de Ouakam, Dakar Tél. : +221 33 8591919 <a href="http://www.fongip.sn">www.fongip.sn</a></p>
<b>FONSIS</b> (Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques)		<p>FONSIS Immeuble SNR, 5<sup>ème</sup> étage Rue de Thann X Dagorne, Dakar BP 50882 Dakar RP, Sénégal Tél. : +221 33 889 33 77 <a href="http://www.fonsis.org">www.fonsis.org</a></p>

TABLEAU 9. DISPOSITIFS D'APPUI DANS LE CADRE DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE ET MULTILATÉRALE

Structure ou mécanisme	Programme	Migrants ciblés	Modalités d'appui	Contacts
OIM Organisation Internationale pour les Migrations	Aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes dont la demande d'asile a été rejetée ou retirée</li> <li>- Migrants en situation de vulnérabilité dans les pays d'accueil et de transit</li> <li>- Migrants mineurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations</li> <li>- Soutien juridique</li> <li>- Aide à la réinsertion socioéconomique (AGR, création de revenus)</li> <li>- Aide d'urgence à la réinstallation</li> <li>- Accompagnement psychosocial</li> </ul>	Route des Almadies Zone 3 BP 6838 Dakar-Fann Tél. : +221 33 859 75 35 iomsenegal@iom.org
	Programme de retour et réintégration durable au Sénégal mis en œuvre avec la DGSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants retournés d'Europe et d'Afrique, migrants potentiels et leurs communautés d'origine, autorités gouvernementales, OSC, diaspora sénégalaise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisations des retours</li> <li>- Assistance à la réinstallation</li> <li>- Soutien pour la réalisation d'activités économiques</li> </ul>	Route des Almadies Zone 3 BP 6838 Dakar-Fann Tél. : +221 33 859 75 35 iomsenegal@iom.org
Coopération allemande	Programme Migration pour le Développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants de retour</li> <li>- Candidats à la migration</li> <li>- Population locale OSC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien au retour</li> <li>- Aide à la réintégration</li> <li>- Démarrage d'activités</li> <li>- Renforcement de capacités</li> </ul>	GIZ 109, Rue Carnot x Mass Diokhane BP 3869 Dakar Tél. : +221 33 889 96 00 <a href="http://www.giz.de">www.giz.de</a>
	Tekki fi « Réussir au Sénégal »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants de retour</li> <li>- Candidats à l'émigration irrégulière</li> <li>- Jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de nouvelles perspectives de réussite pour les jeunes et les migrants de retour au Sénégal</li> <li>- Formation et renforcement de capacités</li> <li>- Campagnes de sensibilisation</li> <li>- Appui à la promotion de nouvelles perspectives professionnelles surtout dans la valorisation des énergies renouvelables, notamment photovoltaïques, dans les secteurs et chaînes de valeurs productives, dans l'artisanat et les services énergétiques.</li> </ul>	Programme migration pour le Développement Immeuble FNB 5 <sup>ème</sup> étage Rond-point Ngor-Almadies Dakar Tél. : +221 869 80 65 contact@reussirausenegal.sn <a href="http://www.reussirausenegal.sn">www.reussirausenegal.sn</a>



Structure ou mécanisme	Programme	Migrants ciblés	Modalités d'appui	Contacts
Coopération française	PAISD III Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement en partenariat avec l'ADEPME et la DGSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants auparavant établis en France</li> <li>- Experts sénégalais de la diaspora inscrits dans la base de données <a href="https://senexpertise.sn/">https://senexpertise.sn/</a></li> <li>- Dans le cadre d'un nouveau projet de valorisation des ressources techniques et financières de la diaspora pour le développement des territoires d'origine signé en le 19 octobre 2017, élargissement des bénéficiaires aux migrants de retour d'Espagne, d'Italie et de Belgique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui et accompagnement pour des projets d'investissement privé: Conseil à la conception et au montage des projets ;</li> <li>- Renforcement de capacités des porteurs de projets économiques (formation, conseils ;</li> <li>- Accompagnement pendant 1 an pour les projets soutenus</li> <li>- Valorisation de l'expertise de la diaspora sénégalaise (formations, séjours scientifiques, appui-conseils) à travers un dispositif en ligne <a href="https://senexpertise.sn/">https://senexpertise.sn/</a></li> <li>- Introduction d'un système innovant de financement</li> </ul>	Cellule de Coordination du PAISD 106, Rue Carnot, Dakar Tél. : +221 33 822 79 70 datech@orange.sn <a href="http://www.codev.gouv.sn">www.codev.gouv.sn</a>
Office Français de l'Immigration et de l'intégration		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sénégalais en situation irrégulière rentrant au Sénégal avec une aide au retour de l'OFII</li> <li>- Sénégalais séjournant en France et se trouvant en fin de séjour régulier : étudiants, jeunes professionnels et volontaires en service civique dont le titre de séjour expire dans un délai maximum de 3 mois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aide à la réinsertion sociale soutien pour la réinstallation</b> sur les 6 premiers mois de la famille (partie du loyer, achat de mobilier, d'électroménager, frais médicaux et frais de scolarisation des enfants</li> <li>- <b>Aide à la réinsertion par l'emploi</b> : Suite à l'étude du projet de retour à l'emploi réalisée par un prestataire spécialisé, une aide peut être attribuée afin de prendre en charge 50% maximum du salaire mensuel (brut hors charges), et si besoin, une formation professionnelle liée à la prise de poste.</li> <li>- <b>Aide à la réinsertion par la création d'entreprise</b>: Cette aide consiste à prendre en charge une partie des frais de démarrage de l'entreprise, après acceptation du projet en Comité de sélection local. Une formation venant consolider le projet peut également être prise en charge si besoin. Le prestataire de l'OFII est chargé d'accompagner le bénéficiaire sur une durée maximum de 12 mois (à compter de la validation du projet)</li> </ul>	Représentation de l'OFII au Sénégal 11, rue Joseph Gomis 2 <sup>ème</sup> étage, B.P. 4114 Dakar Tél. : +221 33 821 08 42 Fax : +221 33 822 57 10 offisenegal@orange.sn <a href="http://www.ofii.fr">www.ofii.fr</a>

Structure ou mécanisme	Programme	Migrants ciblés	Modalités d'appui	Contacts
Coopération espagnole	AECID Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal PACERSEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants de retour porteur de projet de création d'une ferme agricole Natangue</li> <li>- Jeune désireux d'investir dans l'agriculture dans les zones à haute potentialité migratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils pour le montage de projet</li> <li>- Accompagnement pour l'accès aux financements à des taux préférentiels</li> <li>- Renforcement de capacités</li> <li>- Encadrement technique</li> </ul>	AECID Bureau Technique de Coopération à Dakar 12, Av. Nelson Mandela, Immeuble Yoro Basse, Dakar Tél. : +221 33 849 07 82 Fax : +221 33 823 08 93 <a href="https://aecid-senegal.sn/">https://aecid-senegal.sn/</a>
	Programme de gouvernance des migrations, pour une territorialisation des politiques migratoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants de retour, Sénégalais de l'Extérieur et potentiels migrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des BAOS dans les régions du Sénégal</li> <li>- Vulgarisation de la Politique Nationale de Migration</li> <li>- Fonds dédiés au financement des projets au niveau local pour impacter les liens entre Migration et Développement</li> </ul>	DGSE Immeuble Fahd 3 <sup>ème</sup> , 15 <sup>ème</sup> et 16 <sup>ème</sup> étage 3 Boul. El Hadj Djily Mbaye Dakar Tél. : +221 33 889 96 30
Coopération italienne	Projet d'Appui à la réduction de la migration à travers la Création d'Emplois Ruraux au Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants de retour porteur de projet de création d'une ferme agricole Natangue</li> <li>- Jeune désireux d'investir dans l'agriculture dans les zones à haute potentialité migratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils pour le montage de projet</li> <li>- Accompagnement pour l'accès aux financements à des taux préférentiels</li> <li>- Renforcement de capacités</li> <li>- Encadrement technique</li> </ul>	Bureau de la Coopération Italienne à Dakar 69 rue Jacques Bugnicourt BP 348 CP 18524 Dakar Tél. : +221 33 822 87 11 Fax : +221 33 822 84 24 <a href="mailto:cooperazione.dakar@esteri.it">cooperazione.dakar@esteri.it</a>
	Plateforme d'Appui au Secteur privé et Valorisation de la Diaspora sénégalaise en Italie créée en 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'origine dispositif de financement pour les Sénégalais de retour d'Italie et souhaitant créer une PME</li> <li>- Aujourd'hui ligne de financement destiné aux PME sénégalaises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crédit-bail</li> <li>- Fonds de garantie</li> <li>- Financement des investissements productifs</li> <li>- Appui-conseil</li> </ul>	Direction de la Microfinance Sotrac Mermoz lot n° 90 Dakar Tél. : +221 33 860 26 52 <a href="http://www.plasepri.sn">www.plasepri.sn</a>
	Programme de contraste à la migration illégale à travers l'appui au Secteur Privé et à la création d'emplois au Sénégal PASPED Démarrage en 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants de retour d'Italie porteurs de projets de création de PME</li> <li>- Jeunes</li> <li>- Sortants des écoles de formation professionnelle</li> <li>- PME</li> <li>- Entreprises du secteur informel</li> <li>- Régions de Dakar, Diourbel, Thiès, Kaolack, Louga et Saint-Louis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien financier aux PME pour un accès à des financements adaptés auprès des banques commerciales et des structures de microfinance</li> <li>- Crédit-bail</li> <li>- Capital-risque</li> <li>- Joint-venture</li> <li>- Appui technique aux PME</li> <li>- Incitatifs pour l'embauche de jeunes</li> </ul>	Bureau de la Coopération Italienne à Dakar 69, rue Jacques Bugnicourt BP 348 CP 18524 Dakar Tél. : +221 33 822 87 11 Fax : +221 33 822 84 24 <a href="mailto:cooperazione.dakar@esteri.it">cooperazione.dakar@esteri.it</a>



Structure ou mécanisme	Programme	Migrants ciblés	Modalités d'appui	Contacts
Coopération belge	Projet d'appui à la réduction de l'émigration rurale et à la réintégration dans le bassin arachidier par le développement d'une économie rurale sur base des périmètres irrigués PARERBA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculteurs (H/F), jeunes ruraux et migrants de retour sur leurs territoires d'origine</li> <li>- Régions de Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thiès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisations d'ouvrages et d'aménagements pour la création de périmètres maraîchers</li> <li>- Diffusion de bonnes pratiques agricoles et de gestion du foncier</li> <li>- Renforcement des activités économiques des bénéficiaires (production, stockage, transformation, commercialisation des produits)</li> <li>- Appui-conseil</li> <li>- Formation</li> <li>- Appui technique</li> </ul>	121, Sotrac Mermoz Route de Ouakam BP 24474 Ouakam Dakar Tél. : +221 338 60 01 25 representation.sen@btctcb.org
FAO	Favoriser les investissements productifs afin de créer des emplois agricoles et non-agricoles décents pour les jeunes ruraux dans les zones du Sénégal enclines à la migration	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migrants porteurs de projet de création de microentreprise rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la création de microentreprise</li> <li>- Orientation des transferts des migrants vers des investissements productifs (agriculture, transformation)</li> </ul>	Représentation FAO-Sénégal 15, Rue Calmette X Rue El Hadji Amadou Assane Ndoye, BP 3300 DAKAR/Sénégal Tél. : +221 33 889 16 66 <a href="http://www.fao.org/senegal">www.fao.org/senegal</a>

TABLEAU 10. STRUCTURES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ACTIVES DANS L'APPUI AUX MIGRANTS/ES DE RETOUR

Structure et contacts	Type d'accompagnement	Objectifs	Type de migrants appuyés	Conditions	Type de partenariat et avec qui	Succès
CARITAS Sénégal Projet INTEG-PLAN Km 11, route de Rufisque BP 439 Dakar Tél. : 33 834 00 20 <a href="http://www.caritas.sn">www.caritas.sn</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement au retour</li> <li>- Appui financier pour réalisation du projet économique (700 à 3500 €)</li> </ul>	Favoriser la réintégration volontairement de migrants de retour	Migrants référés par CARITAS Belgique et MICCADO en Allemagne	Retour volontaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CARITAS Belgique</li> <li>- MICCADO (Allemagne)</li> <li>- CARITAS locales au Sénégal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de projets de retour</li> <li>- Intégration de la dimension sociale au retour et d'un suivi personnalisé gage de relations de confiance</li> </ul>
CARITAS Thiès - ONG LVIA Projet pour la réinsertion socio-professionnelle des migrants sénégalais de retour BP 262 Thiès Route de Khombole <a href="http://www.lvia.it">www.lvia.it</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en start-up Gestion d'entreprise et dans les secteurs d'investissement d'intérêt majeur</li> <li>- Assistance technique pour l'élaboration des projets d'entreprise et de business plans</li> <li>- Financement et soutien aux projets sélectionnés</li> </ul>	Créer un dispositif territorial dans la région de Thiès pour l'accompagnement des migrants de retour	Migrants de Retour de la Région de Thiès qui souhaitent développer un projet à Thiès  Migrants de retour d'Italie	Être un migrant de retour habitant dans la Région de Thiès	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ARD de Thiès et SUNUGAL Thiès</li> <li>- Association Cossan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination avec la société civile et les institutions travaillant dans le secteur de la migration</li> </ul>

Structure et contacts	Type d'accompagnement	Objectifs	Type de migrants appuyés	Conditions	Type de partenariat et avec qui	Succès
Retour Volontaire et réintégration CARITAS International Rue de la Charité 43 1210 Bruxelles +32 (0)2 229 36 11 <a href="http://www.caritasinternationale.be">www.caritasinternationale.be</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil</li> <li>- Conseil</li> <li>- Orientation</li> <li>- Assistance pour l'élaboration de projet</li> <li>- Suivi-Évaluation</li> </ul>	Assurer la réintégration des migrants de retour	Étudiants Migrants de retour	En Belgique, il faut passer par Caritas Belgique Allemagne (MICCADO)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CARITAS Belgique et MICCADO Allemagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une Association des Sénégalais de retour de la Belgique</li> <li>- Autonomie des Migrants</li> <li>- Elargissement du partenariat avec d'autres associations travaillant avec la CARITAS</li> </ul>
JAPPANDO ARD de Sédhiou, Thiès, Kaolack, Louga et Diourbel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et accompagnement</li> <li>- Elaboration de projets</li> <li>- Mise en relation avec les collectivités territoriales</li> <li>- Étude et recherches</li> </ul>	Intégrer la dimension migration-développement dans les politiques locales	Tous les migrants porteurs d'un projet de retour	Etre porteur d'un projet de développement dans les régions de Kaolack, Thiès, Louga et Diourbel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agence Régionale de Développement des régions citées</li> <li>- Les projets et programmes en ancrage institutionnel dans les ARD</li> <li>- Services techniques déconcentrés</li> <li>- Collectivités locales</li> <li>- Institutions de microfinance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de 4 bureaux d'appui en relation avec les BAOS</li> <li>- Intégration de la dimension migration dans les PDC et les PDD</li> <li>- Production d'un document de plaidoyer</li> <li>- Mission double espace</li> </ul>
Droits en Valise ARD BAOS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'un documentaire qui va être projetée pendant des projections itinérantes</li> </ul>	Promouvoir les Droits du travailleur migrant	Tous les travailleurs migrants en règle en Italie Les familles ayant un membre qui se trouve en Italie	Les BAOS, les ARD, les autorités locales et les associations de migrants, les chefs de quartier et les officiers d'état-civil		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et partage</li> </ul>
CEPAIM Retour productif des migrants sénégalais établis en Espagne  Point focal : mbargane @cepaim.org <a href="http://www.cepaim.org">www.cepaim.org</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations, sensibilisation sur les opportunités économiques au Sénégal</li> <li>- Réinsertion</li> <li>- Réalisation d'activités économiques</li> <li>- Appui financier pour le démarrage d'activités économiques</li> <li>- Développement de compétences</li> <li>- Réseautage</li> </ul>	Donner aux migrants sénégalais la possibilité de retourner volontairement dans leur pays d'origine pour une réintégration positive par la création d'opportunités d'auto emploi	Tout Sénégalais établi en Espagne indépendamment de sa situation administrative	Signature d'un engagement de non-retour en Espagne pour une période de 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernement d'Espagne (Ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale)</li> <li>- AECID</li> <li>- Associations de migrants en Espagne</li> <li>- Collectivités locales au Sénégal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plusieurs histoires à succès dans l'appui aux migrants de retour d'Espagne : migrants devenus entrepreneurs</li> </ul>



Structure et contacts	Type d'accompagnement	Objectifs	Type de migrants appuyés	Conditions	Type de partenariat et avec qui	Succès
GRDR Migration, Citoyenneté et Développement  Cellule de Casamance Av. Emile Badiane BP 813 Ziguinchor Tél. : 33 991 27 82 ziguinchor@grdr.org  Cellule de Bakel et Matam Route de l'Hôpital BP18, Bakel Tél. : 33 939 80 35 bakel@grdr.org	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic des filières accessibles</li> <li>- Renforcement de capacités</li> <li>- Création du guide de l'entrepreneur</li> <li>- Élaboration d'atlas du développement</li> <li>- Mise en relation avec les structures d'appui (chambres consulaires, ONG techniques, agences étatiques d'appui)</li> </ul>	<p>Favoriser la prise en compte de la migration dans les processus de planification locale et de développement local</p> <p>Favoriser un dialogue « double espace »</p> <p>Appuyer les initiatives de retour et mobiliser l'expertise des migrants de retour</p> <p>Développer des pratiques de citoyenneté chez les migrants</p>	Migrants de retour dans les territoires d'intervention du GRDR : le bassin du fleuve Sénégal (Département de Bakel, Ziguinchor et Sédhiou)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Union européenne</li> <li>- AFD</li> <li>- Collectivités locales française</li> <li>- Associations de base</li> <li>- Associations des migrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les porteurs de projets économiques migrants: près de 1.000 porteurs de projets ont été accompagnés, originaires d'Afrique de l'ouest (72 %) ou d'autres pays d'Afrique (25 %) et vivant en région Ile de France (93 %), plus particulièrement à Paris (28 %)</li> </ul>
COSPE Projet « Économie migrante » Projet Tekki Fi  DEFI (Développer l'Emploi, la Formation et l'Insertion) Villa n° 8613 E SICAP Sacré-Cœur 2 BP 11532 Dakar-Peytavin Tél. : 33 827 64 13 senegal@cospe.org <a href="http://www.cospe.it">www.cospe.it</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation professionnelle à pour consolider l'employabilité et accroître les possibilités d'insertion professionnelle</li> </ul>	<p>Valoriser des itinéraires et figures locaux de réussite sociale</p> <p>Lutter contre l'émigration irrégulière</p> <p>Accompagner la réinsertion de migrants de retour</p>	Région de Ziguinchor Région de Tambacounda	Jeunes au chômage Migrant de retour volontaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- OIM</li> <li>- DGSE</li> <li>- LUX DEV</li> <li>- UE</li> <li>- AFD</li> <li>- ANPEJ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets à leur début financés dans le cadre du Fonds judiciaire d'urgence</li> </ul>
Enda Diapol Complexe SICAP Point E Bâtiment B, 2 <sup>e</sup> étage. Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV Dakar, Sénégal  Tél. : 33 825 3620 contact@endadiapol.org <a href="http://www.endadiapol.org">www.endadiapol.org</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement professionnel</li> <li>- Sensibilisation</li> <li>- Renforcement de capacités</li> <li>- Prise en compte de la migration dans les politiques publiques</li> </ul>	<p>Migration et développement:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contribuer à définir une vision commune sur les questions migratoires en Afrique de l'ouest</li> <li>- contribuer à valoriser l'investissement de la diaspora dans le développement local et la réinsertion des migrants de retour</li> </ul>	Sénégal	Migrants de retour	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État du Sénégal</li> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- ONGs et associations de base</li> <li>- CEDEAO</li> <li>- UEMOA</li> <li>- Union africaine</li> </ul>	
ASADIC TAATAAN Association Sénégalaise d'Appui à la Décentralisation et aux Initiatives Citoyennes Liberté 6 Extension Dakar contact@taataan.sn	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes d'éducation et de formation, d'études, d'enquêtes, de conseils, de publication et de diffusion</li> <li>- Sensibilisation</li> </ul>	Renforcer les connaissances et actions sur la problématique de la migration et du développement économique local	Sénégal	Migrants de retour Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État du Sénégal</li> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- GIZ</li> </ul>	

### 2.9.2. Les acteurs du secteur privé et prestataires de services pouvant t'appuyer

Ces acteurs n'ont vocation à t'appuyer directement ; ce n'est pas leur rôle premier. Néanmoins, ils peuvent te soutenir dans tes démarches. Ce type d'acteurs concerne plus amplement les institutions financières avec qui les organismes d'appui aux migrants/es de retour ont noué des partenariats. Cependant, les migrants/es de retour rencontrent quelquefois des difficultés pour accéder aux crédits. En effet, le manque de garantie, la non-disponibilité de foncier ou de moyens de garantie, l'absence d'historique de crédit, la mobilité entre deux espaces, etc. font que les banques et les institutions de microfinance sont peu enclines à prêter des sommes considérables. Il faut alors les rassurer et les structures publiques ont un grand rôle à jouer pour l'accompagnement et mise en confiance pour les opérations de paiement. La réussite de l'entrepreneuriat dépend de sources de financement adéquates et en temps réel. Le FAISE et le PLA-SEPRI ont logé des lignes de crédits dans ces structures, comme l'ANIDA, l'ADEPME, le PAISD, etc. et y font financer des projets éligibles. Les migrants/es de retour peuvent se rassurer dans la mesure où de plus en plus de ces structures coopèrent et acceptent d'accompagner les structures publiques et organismes internationaux pour le financement.

Sache aussi que tu peux trouver une solution souple et accessible pour ton financement au niveau des Systèmes financiers décentralisés (SFD). Il s'agit des institutions de

microfinance ou mutuelles d'épargne et de crédit. On a à ce titre le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS), l'Alliance de Crédit pour l'Entreprise Privée (ACEP), le Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit Au Sénégal (PAMECAS), parmi les plus populaires, ensuite MICROCRED, IMCEC, FDEA, MECARD... Elles accompagnent les financements pour ceux qui ont des revenus faibles ou modestes en plus d'être une source d'épargne. Il en existe aujourd'hui au Sénégal plus de 200 avec plusieurs points de services assez bien répartis dans l'ensemble du territoire national.

En visitant ce site, tu trouveras la liste des institutions de microfinance membres de l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSF) :

🌐 <http://apsfdsenegal.sn/liste-sfd-membres/>

Du côté des prestataires de services, on retrouve des cabinets de consultance et de conseils, notamment dans le domaine de montage et de gestion de projets, d'études techniques, de montages financiers, d'orientation dans les démarches administratives, fiscales ou douanières. Ils peuvent être très utiles pour les migrants/es de retour qui voudraient créer une PME-PMI ou placer leur argent dans un secteur rentable. A vrai dire, les dossiers que demandent les structures publiques et organismes nécessitent une expertise pointue. C'est une qualification que les migrants/es de retour n'ont peut-être pas. Élaborer un *business plan* n'est pas une mince affaire. Il est alors nécessaire de recourir à ces services pour avoir un document conforme qui ne fera pas l'objet d'un rejet.







## TROISIÈME PARTIE

# ASSURER TON ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET JOUER UN RÔLE DANS TA COMMUNAUTÉ



### 3.1. CULTIVER LE CIVISME POUR INSPIRER AUTOUR DE TOI UN COMPORTEMENT RESPONSABLE

Les Allemands sont connus pour leur légendaire pragmatisme, leur ardeur au travail leur sens de l'organisation et leur efficacité. Ces valeurs peuvent beaucoup te servir dans ta réintégration. Le voyage procure des leçons par de précieuses expériences. Tu as donc beaucoup à apporter à tes proches, tes collaborateurs et au pays en matière d'organisation et de méthode de travail.

### 3.2. TROUVER UN LOGEMENT ET/OU CONSTRUIRE TA MAISON

N'oublie pas que tu pourras trouver au Centre sénégalo-allemand des informations utiles dans le domaine de l'immobilier.

Au niveau de la DGSE, une division chargée de la Promotion de l'Habitat des Sénégalais de l'Extérieur (DIPHASE) au sein de la Direction de l'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur (DAIP) accompagne dans l'accès à l'habitat.

L'accès au logement est aujourd'hui facilité par l'existence de structures publiques ou privées qui assistent le demandeur dans la recherche et l'acquisition de logement. En effet, il existe beaucoup d'agences immobilières un peu partout à Dakar notamment qui ont pour activité le courtage, la vente et la location immobilière.

L'État du Sénégal a mis en place des structures bancaires comme la Banque de l'Habitat du Sénégal, ayant pour mission, à travers des prêts immobiliers, de faciliter l'accès au logement des Sénégalais/es. Ces structures ont souvent des programmes destinés exclusivement à la diaspora sénégalaise. Aujourd'hui, il existe de nombreuses sociétés immobilières qui ont des programmes spéciaux pour les Sénégalais/es de l'extérieur.

### 3.3. BÉNÉFICIER DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE AVEC TA FAMILLE

La protection sociale est un droit fondamental ainsi qu'un besoin vital. Elle te permet de faire face à de nombreux risques sociaux, comme la maladie, la vieillesse, l'invalidité, le chômage, les accidents de travail...

Lorsque tu étais en Allemagne et que tu y travaillais, ta famille et toi, vous y bénéficiiez certainement d'une protection sociale. C'est grâce à cette protection sociale, par exemple, que vous pouviez recevoir des soins gratuits à l'hôpital. Ce système est financé, entre autres, par tes

cotisations et celles de ton employeur selon ton type de travail.

#### Que se passe-t-il à ton retour au Sénégal ?

Tout dépend des risques contre lesquels tu veux te protéger.

Pour les risques d'accident du travail, de maladies professionnelles et pour les prestations familiales (notamment, pour certains aspects de la santé des femmes enceintes ou ayant accouché), il faut s'adresser à la Caisse de Sécurité Sociale. En effet, à ton retour au Sénégal, si tu trouves un emploi, si tu crées une entreprise ou si tu deviens membre d'une coopérative, tu dois t'inscrire à la Caisse de Sécurité Sociale. Cette inscription te protège dans beaucoup de situations : chute sur un chantier, accident de transport en commun pendant le trajet vers ton lieu de travail, congé maternité pour les femmes salariées, handicap suite à un accident du travail, etc.

Pour en savoir plus, contacte la Caisse de Sécurité Sociale au **33 889 19 89**, [www.secusociale.sn](http://www.secusociale.sn)

#### ENCADRÉ 12. OBTENIR UN PRÊT IMMOBILIER



Pour construire ta maison, tu peux avoir besoin d'un prêt ou tu peux décider d'économiser pour cette construction sur un compte d'épargne particulier. Les principales banques du Sénégal proposent des produits particuliers pour les Sénégalais résidant à l'étranger : prêt immobilier, compte épargne logement, assurance (rapatriement de corps, décès, etc.). Renseigne-toi pour connaître les produits les plus adaptés à tes besoins et compare les prix et les conditions des banques !

**ENCADRÉ 13.****JE SOUHAITERAIS CONSTRUIRE UNE MAISON POUR MA FAMILLE. COMMENT EST-CE QUE JE PEUX OBTENIR UN TERRAIN?**

Pour obtenir un terrain à usage d'habitation (c'est-à-dire pour utiliser le terrain pour construire un logement) auprès de certains services de l'État, il faut souvent constituer un dossier de demande qui se compose de :

- Une lettre de demande de terrain pour le service des Domaines ;
- Un extrait de plan de parcelle délivré par les services du Cadastre ;
- Une attestation de non-propriété délivrée par les services du Cadastre.

Renseigne-toi auprès de la Direction de l'Habitat ou de la Direction de la Promotion de l'Habitat des Sénégalais de l'Extérieur pour savoir exactement ce dont tu as besoin.

Sois très prudent/e avant d'acquérir du foncier, car les occasions d'escroquerie sont très nombreuses dans ce domaine. Recourir aux services d'un notaire agréé permet de protéger ton investissement et de se prémunir contre les mauvaises surprises.

En plus de ces démarches administratives, il est important de considérer les éléments ci-dessous pour ne pas être à l'abri de mauvaises surprises.

- Planifie bien ton budget : combien d'argent as-tu pour l'achat du terrain ou la construction ?
- Renseigne-toi autour de toi pour savoir combien coûtent les terrains dans telle ou telle zone, combien coûte la construction, etc.
- Informe-toi auprès du Service des Domaines pour avoir toutes les informations sur le terrain ou la maison que tu souhaites acheter.
- Renseigne-toi aussi pour savoir si le terrain est raccordé au système d'eau, d'électricité, d'assainissement, etc.
- Sois sûr que tu as obtenu une

demande d'autorisation de construire avant d'entamer les travaux.

- Vérifie que ton terrain ne soit pas dans une zone inondable : sinon, tu pourrais tout perdre pendant l'hivernage !
- Ne confie pas tout ton argent pour la construction à une seule personne, même si elle est de ta famille. Choisis bien tes personnes de confiance.
- Vérifie si tu peux toi-même construire la maison ou le bâtiment.
- Si tu dois embaucher une entreprise de construction, renseigne-toi avant : connais-tu cette entreprise ? Connais-tu des personnes satisfaites de leur travail ?
- Sois également attentif à la qualité des matériaux utilisés : il est arrivé que de mauvais matériaux employés pendant la construction du bâtiment soient la cause d'accidents ou de défauts (inondation, fissures, etc.).
- Réfléchis aussi au plan de ta maison ou du bâtiment : ne sois pas trop ambitieux car la construction coûte chère. Construis petit au début, tu pourras agrandir ta maison au fil des années et de tes moyens.





Pour ta santé et celle de ta famille, il existe au Sénégal des organismes de prévoyance maladie et des mutuelles de santé qui peuvent t'être utiles. Si tu crées ou tu travailles pour une entreprise de moins de cent personnes, tu peux adhérer à un organisme de prévoyance maladie. Cet organisme peut financer tes dépenses de santé ou celles de ta famille.

Sinon, tu peux adhérer volontairement à une mutuelle de santé. Une mutuelle de santé est une association à but non-lucratif (c'est-à-dire que la mutuelle ne cherche pas à gagner de l'argent) de personnes qui adhèrent de manière libre et volontaire. Elle mène des actions de prévoyance, d'entraide et de solidarité, en direction de ses membres eux-mêmes ou de leur famille en vue de prendre en charge les risques sanitaires liés à la personne et à la réparation de leurs conséquences.

Grâce aux économies que tu as peut-être depuis ton séjour en Allemagne, tu peux adhérer à une mutuelle de santé pour te protéger toi-même et ta famille. Renseigne-toi dans ta région : il y a sûrement une mutuelle de santé proche de chez toi. Compare leurs prix et leurs remboursements.

### 3.4. S'INSÉRER DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

On connaît les défis auxquels fait face le continent africain sur la longue durée. Il semblerait que les contraintes structurelles persistent. Toutefois, le Sénégal fait figure d'exception. Les récentes embellies dans le cadre des investissements et les multiples projets qui voient le jour dans le cadre de la « nouvelle » politique d'émergence de l'actuel régime font espérer un cadre favorable pour l'éclosion de multiples activités socio-économiques à forte valeur ajoutée en termes d'emplois. Et d'ailleurs, le pays a toujours été porteur de ressources prêtes à l'exploitation dans divers domaines comme l'agriculture au sens large, les BTP, les télé-services, le marketing, les médias, la restauration, le tourisme, la pêche, etc. La stabilité politique étant garantie, la quiétude de l'activité socio-économique est acquise. Seulement, il y a lieu de s'occuper des deux versants. Autant le système politique du pays d'origine doit être facilité, autant le/la migrant/e lui-même doit faire preuve d'ingéniosité et de souplesse pour trouver sa place en toute adéquation et en toute responsabilité. Il serait trop facile de tout mettre sur le dos du système.

#### ENCADRÉ 14. JE VOUDRAIS PRENDRE MA RETRAITE AU SÉNÉGAL



Si tu as travaillé pendant longtemps en Allemagne et que ton employeur a cotisé à la Sécurité Sociale allemande pour ta retraite, tu peux toucher ta retraite dans certains pays. Au Sénégal, l'ambassade délivre des certificats de vie pour les retraités résidant au Sénégal..

Renseigne-toi pour savoir qu'en est-il de ta situation auprès des Caisses de Sécurité Sociale allemande ou sénégalaise ou auprès de l'Ambassade d'Allemagne au Sénégal. Tu peux aussi demander en Allemagne à quoi tu aurais droit (montant de ta retraite, nombre d'années cotisées...).

Au Sénégal, c'est l'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) qui s'occupe des pensions de retraite. Pour les personnes qui ont cotisé avant de partir à l'étranger, il existe un dispositif qui permet de continuer à contribuer volontairement à partir des revenus à l'étranger. Renseigne-toi si cela t'intéresse.

Pour de plus de détails : **IPRES**  
Tél. : +221 33 839 91 91 / 33 839 91 01  
Email : [contact@ipres.sn](mailto:contact@ipres.sn)  
[www.ipres.sn](http://www.ipres.sn)

### 3.5. S'INVESTIR DANS LE SOCIAL : UNE AUTRE MANIÈRE DE TE RENDRE UTILE POUR TA COMMUNAUTÉ ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU SÉNÉGAL

Tu as sans doute fait du bénévolat en Allemagne. Tu as peut-être initié ou participé à partir de là-bas à des actions de solidarité internationale qui ont eu des incidences positives pour ta localité d'origine. Tu peux continuer ici au Sénégal cette action qui est fort utile pour ta communauté. T'investir dans le social est également une manière de participer au développement de la localité. Tu peux bénéficier d'appuis techniques ou financiers pour la réalisation de tes initiatives caritatives ou pour la mise en œuvre d'actions de développement au profit de ton village, de ton quartier ou de ta ville d'origine. Tu peux ainsi œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie dans ta localité : écoles, centres de formation professionnelle, santé, eau potable et assainissement, routes et chemins, électricité, centres communautaires...

Pour bien connaître les besoins de ta communauté d'origine, il est important de prendre contact avec ta famille et ta communauté, mais aussi avec les élus de ta collectivité territoriale et de tenir compte des besoins exprimés dans les documents de planification locale (plans communaux de développement, plans départementaux de développement). Il est aussi important de prendre contact avec les services déconcentrés de l'État et l'ARD en fonction de ton futur secteur d'investissement. Par

#### ENCADRÉ 15. MOBILISER LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ALLEMANDE

La coopération décentralisée désigne les actions de coopération menées par des collectivités locales allemandes (par exemple, länder, communes, villes, etc.). Certaines collectivités locales allemandes financent des projets de développement au Sénégal : construction d'école, construction de poste de santé ou de maternité, construction de puits... N'hésite pas à aller dans la collectivité locale du lieu où tu habites pour voir les opportunités de coopération décentralisée qui y sont disponibles et que tu pourrais mobiliser au profit de ta localité d'origine.

exemple, il faut contacter l'Inspection d'Académie si ton projet est un projet d'éducation ou la région médicale si ton projet est dans le domaine de la santé.



**Attention !** Si tu n'informes pas les autorités responsables, ton projet pourrait ne servir à rien ! Par exemple, si tu construis un centre de formation technique sans en informer le Ministère de la Formation professionnelle, ton centre risque d'être vide.

Pour les projets sociaux et de développement, il peut aussi être utile de t'organiser en association avec les autres migrants/es provenant de la même localité. Ainsi, chacun peut apporter ses idées et ses moyens.

#### Tu es capable de réussir ton retour !

Tu as été en Allemagne. Tu t'es certainement adapté/e là-bas. C'est parce que tu as eu en toi les ressources morales et les aptitudes pour le faire. Tu y as relevé des défis. Revenir au Sénégal est un autre défi que tu es en mesure. En plus, tu es chez toi, entouré/e de ta famille et de tes amis.

Tu n'es pas seul/e dans cette aventure. Plusieurs structures sont disponibles pour t'informer, te conseiller, t'appuyer dans ta réintégration. Elles sont là pour t'aider à faire les choix les plus judicieux pour toi et ta famille. C'est là l'objectif de ce guide de réintégration.

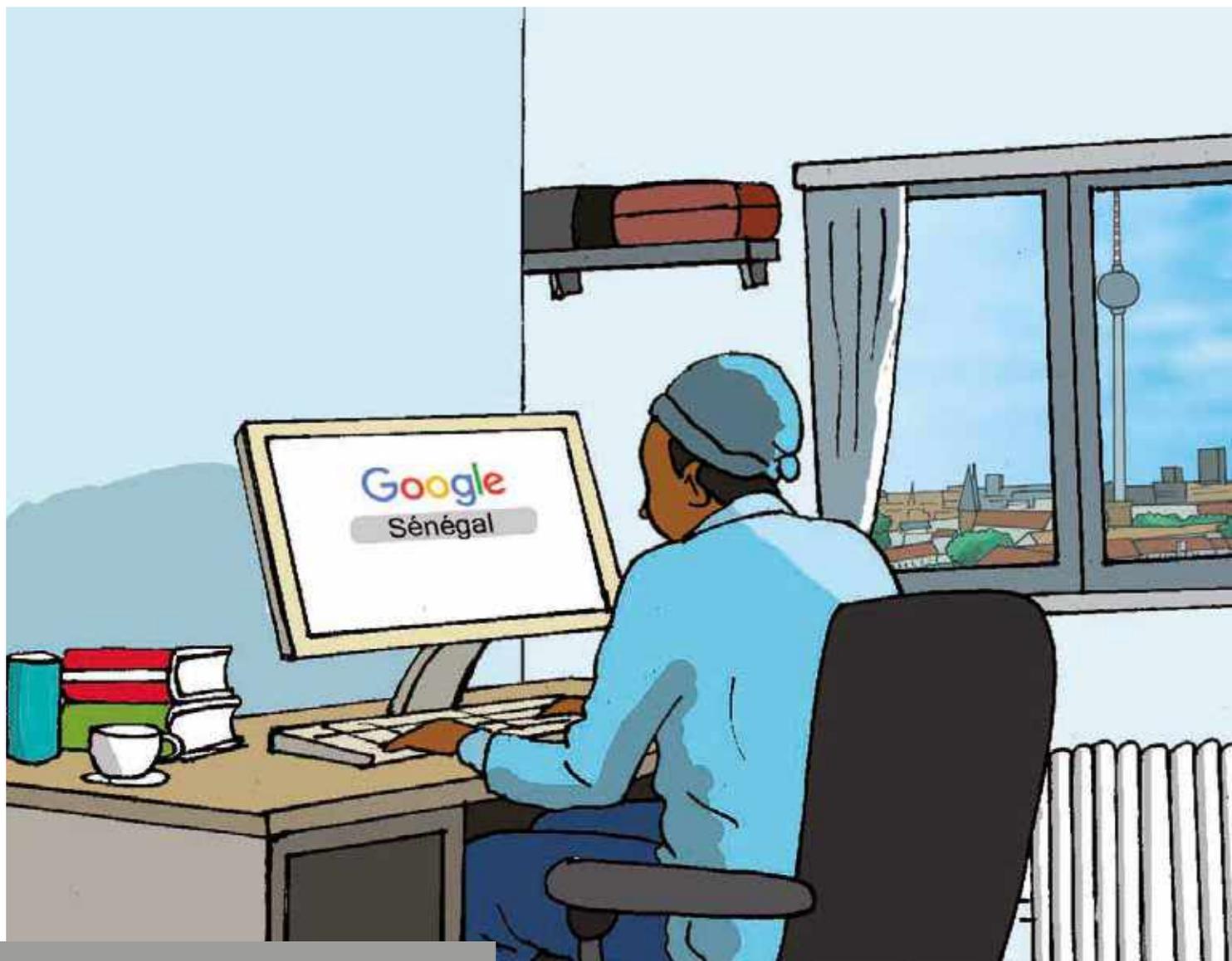
Sache que le Centre sénégal-allemand d'information pour l'emploi, la migration et la réintégration est là pour t'accompagner. N'hésite pas à faire appel à ses services chaque fois que de besoin.





# BON RETOUR CHEZ TOI !





# ANNEXES

## RESSOURCES ET ADRESSES UTILES



### CENTRE SÉNÉGALO-ALLEMAND D'INFORMATION POUR L'EMPLOI, LA MIGRATION ET LA RÉINTÉGRATION



Adresse : Avenue Bourguiba Lot 1  
Lotissement SODIDA, BP 47267 Dakar

Le centre se trouve dans les locaux de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) près de l'Agence SENELEC de Castors

Tél. : +221 33 825 87 21

E-mail : senegalo-allemand@giz.de

Noms et nature des structures	Descriptif et objectifs	Adresses
DGSE (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement et appui aux Sénégalais de l'Extérieur</li> <li>- Informations et orientation</li> </ul>	Immeuble Fahd, 15 <sup>ème</sup> étage, 3 Boul. El Hadj Djily Mbaye, Dakar Tél. : +221 33 889 96 30
FAISE (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement des Sénégalais de l'Extérieur</li> <li>- Diaspora sénégalaise</li> </ul>	Cité Keur Gorgui Immeuble Elysée II, 3 <sup>ème</sup> étage Tél. : +221 33 864 60 44 E-mail : <a href="mailto:infos@faise.sn">infos@faise.sn</a> <a href="http://www.faise.sn">www.faise.sn</a>
Comité national chargé de la gestion de la situation des réfugiés, rapatriés et personnes déplacées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secours d'urgence</li> <li>- Rapatriement</li> </ul>	État-major particulier, Présidence de la République
BAOS (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil, information et orientation des Sénégalais de l'Extérieur</li> <li>- Conseils et appui à la réintégration de migrants/es de retour</li> </ul>	Immeuble Fahd, 15 <sup>ème</sup> étage, 3 Boul. El Hadj Djily Mbaye Dakar Tél. : +221 33 889 96 30 Accueil Aéroport AIBD, ARD de Diourbel, de Louga, de Sédhiou, de Tambacounda et de Kolda
BASE (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et orientation des Sénégalais dans les pays d'accueil</li> <li>- Informations sur les opportunités au Sénégal</li> </ul>	DGSE, Immeuble Fahd, 15 <sup>ème</sup> étage 3, Boul. El Hadj Djily Mbaye, Dakar Tél. : +221 33 889 96 30 Bureau de Milan
ANIDA (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation, emploi et encadrement des jeunes dans un réseau de fermes agricoles intégrées/PACERSEN</li> </ul>	Lot 36 SICAP Mermoz VDN Dakar Tél. : +221 33 859 06 60 <a href="http://www.anida.org">www.anida.org</a>
APIX (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des investissements au Sénégal, en facilitant la création et le développement d'entreprises</li> </ul>	52-54, Rue Mohamed V, Imm. Alwar BP 430, CP 18524 Dakar Tél. : +221 33 849 05 55 Fax : +221 33 823 94 89 E-mail : <a href="mailto:apix@apix.sn">apix@apix.sn</a> <a href="http://www.investinsenegal.com">www.investinsenegal.com</a>

Noms et nature des structures	Descriptif et objectifs	Adresses
ANPEJ (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter les conditions d'accès des jeunes à l'emploi, renforcer leur employabilité et l'accès aux financements de projets</li> <li>- Formation, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat</li> </ul>	Lot 1 Lotissement SODIDA Avenue Bourguiba, Dakar BP 47267 Dakar-Liberté Tél. : +221 33 869 19 83 <a href="http://www.anpej.sn">www.anpej.sn</a>
ADEPME (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils aux sénégalais désireux de créer une entreprise, soutien aux PME en leur fournissant une assistance stratégique afin de faciliter leur développement</li> </ul>	Immeuble Seydi Djamil 8 <sup>ème</sup> étage Av. Cheikh Anta Diop x Rue Léo Frobenius Fann Résidence Dakar, Sénégal Tél. : +221 33 869 70 70 Fax : +221 33 860 13 63 <a href="http://www.adepme.sn">www.adepme.sn</a>
PRODAC (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de l'entrepreneuriat agricole de jeunes et des femmes</li> <li>- Aménagement et exploitation de fermes agricoles</li> </ul>	PRODAC Sacré-cœur Pyrotechnie villa n° 6 Cité Keur Gorgui, Dakar Tél. : +221 33 864 41 94 <a href="http://www.prodac.sn">www.prodac.sn</a>
ASEPEX (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des exportations sénégalaises</li> <li>- Facilitation et accompagnement des opérateurs économiques</li> </ul>	10 VDN, Lotissement Cité Police Face Mermoz Immeuble HDP - 2 <sup>ème</sup> étage BP 14709 Dakar Peytavin Tel : 33 869 20 21 E-mail : <a href="mailto:asepex@asepex.sn">asepex@asepex.sn</a> <a href="http://www.senegal-export.com">www.senegal-export.com</a>
BNDE (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement de projets et PME</li> </ul>	Av. Lamine GUEYE x Place Soweto Immeuble Rivonia - Dakar Tél. : +221 33 829 20 20 Fax : +221 33 829 20 21 <a href="http://www.bn.de.sn">www.bn.de.sn</a>
FONGIP (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des investissements au Sénégal</li> <li>- Financement des PME</li> </ul>	Immeuble ATRYUM Center 1 <sup>er</sup> étage Km 8, Route de Ouakam, Dakar, Sénégal Tel : +221 33 8591919 <a href="http://www.fongip.sn">www.fongip.sn</a>
FONSIS (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des investissements au Sénégal</li> <li>- Financement des PME/PMI</li> </ul>	Immeuble SNR Rue de Thann X Dagorne, 5 <sup>ème</sup> étage B.P 50882 Dakar RP, Sénégal Tél. : +221 33 889 33 77 <a href="http://www.fonsis.org">www.fonsis.org</a>
OIM (Organisation internationale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide au retour, soutien psychosocial, information et sensibilisation sur les migrations</li> <li>- soutien au retour volontaire et à la réintégration</li> </ul>	Route des Almadies Zone 3 BP 6838 Dakar Fann Tel. : +221 33 859 75 35 E-mail : <a href="mailto:iomsenegal@iom.org">iomsenegal@iom.org</a>
PDIDAS (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de l'agro-business</li> <li>- Appui à l'investissement dans l'agriculture</li> <li>- Assistance technique</li> <li>- Appui à l'accès au foncier</li> <li>- Renforcement de capacités</li> <li>- Appui à l'obtention de financement pour des projets agricoles</li> </ul>	Ngallele Km 9 Route de Rosso, BP 680 Saint Louis, Sénégal Tel : +221 33 961 99 90 <a href="http://www.pdidas.org">www.pdidas.org</a>



Noms et nature des structures	Descriptif et objectifs	Adresses
AFD (Coopération française)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la réintégration de migrants de retour</li> <li>- Développement de l'emploi des jeunes</li> </ul>	Cellule de Coordination du PAISD 106, Rue Carnot, Dakar Tél. : +221 33 822 79 70 E-mail : <a href="mailto:datech@orange.sn">datech@orange.sn</a> <a href="http://www.codev.gouv.sn">www.codev.gouv.sn</a>
Représentation de l'OFII au Sénégal		Représentation de l'OFII au Sénégal 11, rue Joseph Gomis 2 <sup>ème</sup> étage B.P. 4114 Dakar Tél. : +221 33 821 08 42 Fax : +221 33 822 57 10 E-mail : <a href="mailto:ofiisenegal@orange.sn">ofiisenegal@orange.sn</a> <a href="http://www.ofii.fr">www.ofii.fr</a>
AECID (Coopération espagnole)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la réintégration de migrants de retour</li> <li>- Développement d'alternatives aux migrations irrégulières</li> </ul>	Bureau Technique de Coopération à Dakar 12, Av. Nelson Mandela, Immeuble Yoro Basse, Dakar, Sénégal Tél. : +221 33 849 07 82 Fax : +221 33 823 08 93 <a href="https://aecid-senegal.sn/">https://aecid-senegal.sn/</a>
Coopération italienne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la réintégration de migrants de retour</li> </ul>	Bureau de la Coopération Italienne à Dakar 69 rue Jacques Bugnicourt BP 348 CP 18524, Dakar Tél. : +221 33 822 87 11 Fax : +221 33 822 84 24 E-mail : <a href="mailto:cooperazione.dakar@esteri.it">cooperazione.dakar@esteri.it</a>
LuxDev (Coopération luxembourgeoise)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la formation et à l'insertion professionnelle</li> <li>- Développer l'emploi au Sénégal (DEFI)</li> </ul>	BP 29920, lot 43, route de l'aéroport Yoff Aéroport E-mail : <a href="mailto:office.senegal@luxdev.lu">office.senegal@luxdev.lu</a> <a href="http://www.senegal.luxdev.lu">www.senegal.luxdev.lu</a>
CTB (Coopération belge)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la réintégration de migrants de retour</li> <li>- Promotion d'alternatives aux migrations irrégulières</li> </ul>	121, Sotrac Mermoz Route de Ouakam BP 24474 Ouakam, Dakar Tél. : +221 33 860 01 25 E-mail: <a href="mailto:representation.sen@btcctb.org">representation.sen@btcctb.org</a>
FAO (Organisation internationale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux migrants de retour dans la réintégration dans des créneaux agricoles</li> </ul>	Représentation FAO Sénégal 15, Rue Calmette x Rue Amadou Assane Ndoye BP 3300 Dakar, Sénégal Tél. : +221 33 889 16 66 <a href="http://www.fao.org/senegal">www.fao.org/senegal</a>
ONFP (Etat du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations professionnelles et techniques qualifiantes</li> <li>- Appui à la formation des jeunes et des professionnels</li> </ul>	SIPRES 1, lot 2 – 2 Voies Liberté 6 extension VDN BP 21013 Dakar Ponty Tél. : +221 33 827 92 51 Fax : +221 33 827 92 55 E-mail : <a href="mailto:onfp@onfp.sn">onfp@onfp.sn</a>
DER (État du Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de l'entrepreneuriat rapide</li> <li>- Financements adaptés et souples pour des porteurs de projet</li> </ul>	9927, VDN Amitié 3 Immeuble CDC, 7 <sup>ème</sup> étage E-mail : <a href="mailto:contac@der.sn">contac@der.sn</a>
Positive Planet (ONG)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclusion économique des populations vulnérables</li> <li>- Financement de projets</li> </ul>	Immeuble Ousseynou Thiam Guéye, 2 <sup>ème</sup> étage, Point E rue de Thiès x rue de Kolda BP 16970, Dakar Fann Tél. : +221 33 825 20 06

Noms et nature des structures	Descriptif et objectifs	Adresses
Centre de formation professionnelle et technique (CFPT) (Etat du Sénégal/Japon)	- Formations professionnelles et techniques qualifiantes	Route de l'aéroport, sud – FIDAK CICES VDN, BP 8911, Dakar Yoff Tél. : +221 33 869 82 82 E-mail : cfptsj@orange.sn
ENABEL (Coopération internationale)	- Formation, insertion et encadrement des jeunes dans un réseau de fermes agricoles intégrées - Projet d'appui à la réduction de l'émigration rurale dans le bassin arachidier (PARERBA)	121, Sotrac Mermoz, Route de Ouakam BP 24474 Ouakam Dakar Tél. : +221 33 860 01 25
GRET (ONG)	- Appui à la formation, à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat - Développer l'emploi au Sénégal (DES)	Représentation Pays GRET S/C IRD Hann Maristes Route des pères maristes, BP 1386 Dakar, Sénégal
GIZ (Coopération allemande)	- Créer des opportunités d'emplois ou de revenus pour les jeunes - Programme Migration pour le Développement et Réussir au Sénégal	Immeuble FBN Bank Rond-point Ngor Almadies, Dakar Tél. : +221 33 869 8075 E-mail : contact@reussirsenegal.org
GRDR (ONG)	- Accompagnement des migrants porteurs de projets et facilitation des transferts financiers en région de Sedhiou, ainsi que plusieurs programmes de développement rural - Mise en place de partenariats entre les communautés de Sedhiou et leurs migrants	Villa 228, 1 <sup>er</sup> étage Terminal P7 Cité Assemblée Ouakam, Dakar, Sénégal Tél. : +221 33 867 39 61 Cellule à Bakel Cellule à Ziguinchor <a href="http://www.grdr.org">www.grdr.org</a>
PAISD (Etat du Sénégal)	- Mobilisation de la diaspora pour les investissements productifs - Soutien les initiatives de développement économique et social portées par les sénégalais	Cellule de Coordination du PAISD 106, Rue Carnot, Dakar Tél. : +221 33 822 79 70 E-mail : datech@orange.sn <a href="http://www.senexpertise.sn">www.senexpertise.sn</a>
Croix-Rouge Sénégalaise (ONG)	- Retracement familial, soutien psychosocial, information et sensibilisation sur les migrations - Rétablissement des liens familiaux, Sensibilisation et assistance aux personnes impliquées dans les flux de migration	3, boulevard Franklin Roosevelt BP 422 Dakar Tél. : +221 33 823 39 92 Email : crsntional@orange.sn <a href="http://www.ifrc.org">www.ifrc.org</a>
CARITAS – PARI (ONG)	- Assistance aux migrants de retour et appui aux projets de développement local - Accueil et assistance psychosociale	Boulevard du Centenaire, Dakar BP: 439 Dakar, Sénégal Tél. : +221 33 834 00 20 Email : caritas@orange.sn <a href="http://www.caritas.org">www.caritas.org</a>
ENDA DIAPOL (ONG)	- Accueil et appui à la réinsertion des migrants de retour	Complexe SICAP Point E Bâtiment B, 2 <sup>e</sup> étage Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV Dakar, Sénégal <a href="http://www.endatiersmonde.org/instit">www.endatiersmonde.org/instit</a>
Volontario Internazionale Per Lo Sviluppo (Coopi / VIS)	- Vivre et Réussir Chez Moi - Soutien psychosocial, information et sensibilisation, renforcement des compétences	Centre Don Bosco BP 12024 Post. F12 Dakar-Yoff E-mail : sdbbdk@sentoo.sn <a href="http://volint.it/vis/senegal">http://volint.it/vis/senegal</a>  Coopi international Mermoz, Rue MZ-70 n.19 BP 15169, Dakar

Certaines informations contenues dans le présent guide peuvent évoluer. Pour cette raison, nous vous recommandons de vous rapprocher du Centre sénégal-allemand pour être informé des derniers développements.



Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sitz der Gesellschaft  
Bonn und Eschborn

Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40  
53113 Bonn, Deutschland  
T +49 228 44 60-0  
F +49 228 44 60-17 66

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5  
65760 Eschborn, Deutschland  
T +49 61 96 79-0  
F +49 61 96 79-11 15

E [info@giz.de](mailto:info@giz.de)  
I [www.giz.de](http://www.giz.de)